

Observatoire du dépôt légal



- globes - IDN - microsillon - autoédition - estampes - périodiques - web - biographies - dématérialisé - vidéogramme - fanzine - politique - partition - éditeurs - associations - PQR - majors - carterie
- jeu vidéo - réalité virtuelle - bulletins - édition pédagogique - traduction - fiction - documentaire - réseaux sociaux- blog - diversité - type MIME -

Observatoire du dépôt légal

Données 2020

Bibliothèque nationale de France

Bibliothèque nationale de France

Quai François Mauriac

75 706 Paris Cedex 13

Décembre 2021

Sommaire

Introduction.....	5
Points forts 2020.....	6
Focus : Un Observatoire de la crise ?	7
La collecte Covid-19 : une archive numérique de la crise par la continuité du dépôt légal de l'internet	7
Un regard thématique : l'édition à la recherche du « Monde d'après »	9
Livres.....	14
Une collecte de livres touchée par la crise	14
Géographies du dépôt légal : répartition des éditeurs	17
Une production catalographique impactée par la crise sanitaire	17
Une répartition thématique néanmoins stable.....	17
Périodiques.....	19
Des entrées en forte baisse	19
Des calendriers de parution de plus en plus lâches	19
La pandémie bouscule les thèmes des nouveaux titres sans remettre en cause la stabilité thématique de l'ensemble	19
Une production fortement concentrée géographiquement.....	19
Le poids grandissant de l'édition publique.....	20
Des publications étrangères marginales.....	20
Une production largement francophone	20
Typologie et publics	20
Cartographie.....	22
Un secteur éditorial aux contours stables	22
Toutes les couleurs de la carte.....	23
Partitions	26
Une baisse stabilisée des dépôts	26
Les déposants de partitions	26
Typologie des œuvres déposées : une diminution des œuvres vocales.....	27
Répartition géographique des éditeurs : concentration francilienne	27
Documents graphiques et photographiques.....	28
Imagerie : un dépôt qui se relève	28
L'affiche : diversité des dépôts et déposants.....	28
Estampe contemporaine, livre graphique, graphzine : un contexte fragile	29

Livres d'artistes : des dépôts irréguliers mais de qualité	29
Photographie : une légère hausse des dépôts et quelques entrées remarquables	29
Son	30
Une crise sanitaire qui touche l'ensemble des acteurs de l'édition phonographique	30
Les déposants : des labels historiques et des nouveaux venus	30
Le vinyle malgré tout	31
La musique dématérialisée	31
Vidéo	33
Une collecte multiforme	33
L'édition physique baisse substantiellement	33
La collecte de l'image animée dématérialisée	33
Genres et thèmes dans l'édition	34
L'essor des séries	35
Multimédia	36
Une tendance à la hausse	36
Le jeu vidéo, locomotive du secteur	37
Une édition dématérialisée toujours plus importante	38
Des opérations ciblées fructueuses	38
Multisupports	39
Une grande diversité des supports audiovisuels et imprimés	40
De nombreux déposants liés au scolaire, à la pédagogie et à la littérature jeunesse	42
Les périodiques accompagnés de supports audiovisuels de plus en plus rares	43
Sites web	44
Collecte large 2020 dans le contexte BnF	44
Une photographie instantanée du Web	44
Forte diminution du nombre d'IDN	46
Impact de la pandémie sur le web et sur la mission de dépôt légal	46

Introduction

La Bibliothèque nationale de France (BnF) publie chaque année l'*Observatoire du dépôt légal* : des statistiques et une analyse des tendances de la production éditoriale nationale collectée grâce au [dépôt légal](#) et décrite dans la [Bibliographie nationale française](#). Il s'agit pour la BnF de proposer un regard sur l'édition française : l'ensemble documentaire examiné est d'une grande diversité, en raison de l'ambition de représentativité ou d'exhaustivité du dépôt légal [1]. Aucun jugement de valeur, qu'il soit moral, esthétique ou social n'entre en ligne de compte dans cette collecte. L'*Observatoire* montre aussi bien l'édition scientifique la plus pointue que l'édition commerciale diffusée massivement. Il donne à voir autant la production des majors de l'industrie culturelle que celle des pouvoirs publics, des entreprises, des associations, ou encore des auteurs.trices et créateurs.trices auto-diffusé.e.s. Ces données et éléments d'analyse complèteront donc utilement les études publiées par d'autres organismes publics et privés et sont accessibles à tous, dans l'objectif d'ouverture des données publiques, sur le portail [BnF API](#) et le site [data.gouv.fr](#).

Suspendu du 17 mars au mois de mai 2020, le dépôt légal des documents physiques a ensuite été ralenti par la crise sanitaire, conduisant à une baisse moyenne de 17% le nombre total d'entrées de ces documents à la Bibliothèque nationale de France. L'édition 2020 de l'*Observatoire du dépôt légal* témoigne ainsi des variations d'activité rencontrées par la BnF au cours de cette année atypique. Mais elle révèle aussi les lignes de force d'une mission qui s'est maintenue via le dépôt légal de l'internet et qui s'affirme dans la montée en charge du dépôt légal numérique. Une attention particulière doit par conséquent être apportée aux analyses et aux chiffres apportés par l'*Observatoire du dépôt légal 2020* : ceux-ci ne reflètent pas une baisse majeure de la production culturelle nationale dans ses différents secteurs [2] mais sont tantôt le résultat d'une activité intense et ininterrompue (cas du dépôt légal du web), tantôt le résultat de dépôts de publications antérieures à l'année 2020 (cas du dépôt légal des partitions), tantôt le résultat d'une suspension provisoire de l'activité de veille auprès des éditeurs (cas du dépôt légal des périodiques), tantôt le résultat d'un traitement en 2021 de publications transmises à la BnF en 2020 (cas du dépôt légal des livres).

Pour son focus thématique, l'*Observatoire* ne pouvait ignorer non plus cette crise, tant elle fût la principale actualité médiatique, intellectuelle et sociale de cette année 2020. Son impact sur la production du dépôt légal ne pourra toutefois s'apprécier en profondeur que dans les années à venir. C'est donc sans le recul pluriannuel de la *Bibliographie nationale française* mais à partir d'un échantillon de livres publiés en 2020, qu'est proposé dans ce focus, un éclairage sur le traitement de la crise sanitaire dans un secteur de l'édition. L'archive numérique Covid-19 [3], spécifiquement constituée par la BnF grâce au dépôt légal de l'internet, occupe quant à elle la première partie de ce focus. Cette collecte qui permet de retracer le déplacement de la société civile sur le web, en particulier pendant le confinement du printemps 2020, illustre également la capacité séculaire du dépôt légal à s'adapter aux évolutions de la vie culturelle. Elle souligne enfin le potentiel pour la recherche des ressources et corpus numériques réunis par la BnF et destinés à s'accroître dans les prochaines années.

1 Plus d'information sur <https://www.bnf.fr/fr/quest-ce-que-le-depot-legal>

2 Le rapport 2020-2021 du Syndicat nationale de l'édition (SNE) mentionne ainsi une baisse « modérée » de 3.1 % du nombre d'exemplaires de livres imprimés vendus en 2020.

3 Voir le focus de la présente édition et aussi Les archives Web du Coronavirus : une entreprise collective, FAYE Alexandre, 22 avril 2020, Webcorpora : <https://webcorpora.hypotheses.org/856> et Dans les coulisses de la collecte COVID-19. Entretien sur les pratiques des correspondants du web, TRANCHANT Véronique, PUECH Chantal, GEBEIL Sophie Gebeil, SCHAFFER Valérie Schafer et FAYE Alexandre Faye, 16 novembre 2020, Webcorpora : <https://webcorpora.hypotheses.org/953> [site consulté le 20/09/21]

Observatoire du DÉPÔT LÉGAL 2020 - POINTS FORTS -

2020, première année complète du dépôt légal dématérialisé par flux : avec 4460 références déposées (fichiers audio, visuels et métadonnées afférentes), **Idol** devient le principal déposant de phonogrammes du dépôt légal.



« **covid.fr, pandémie.com** » : 600 nouveaux noms de domaine créés en 2020 avec les termes covid, pandémie, coronavirus, confinement...



こんにちは!
BONJOUR!

14 % des titres traduits en français en 2020 ont pour langue originale le japonais. C'est la 2^e langue originale la plus traduite en français après l'anglais.

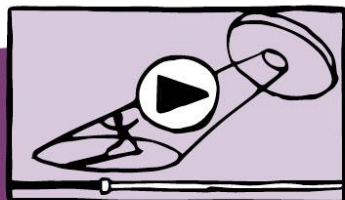
300!

C'est l'âge qu'a eu en 2020 le plus ancien déposant de cartes de la BnF, le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM). La BnF conserve depuis 1720 sa production qui couvre toutes les mers et côtes du globe.



2020 a vu l'arrivée des premiers jeux vidéo dématérialisés d'éditeurs commerciaux : un éditeur, **Nova-Box**, a déposé trois titres, en trois versions pour chacun.

Deux nouveaux titres d'**Audiocontes** entrent en 2020 dans les collections de périodiques multisupports composés de livres, d'une carte mémoire et de figurines interactives.



Le dépôt légal des séries de fiction ou documentaire continue à se développer en 2020 :

les collections patrimoniales issues de ce dépôt légal sont riches de 1 500 à 2 000 titres.

↓ - 9,9 % de journaux d'entreprises,

↑ + 7,7 % de nouveaux magazines de jeux et de divertissement d'intérieur en 2020

Focus : Un Observatoire de la crise ?

La collecte Covid-19 : une archive numérique de la crise par la continuité du dépôt légal de l'internet

Depuis 2006, la BnF conserve le web français moyennant deux types de collecte : les collectes « larges », annuelles, massives et entièrement automatisées, portent sur plusieurs millions de sites, et peuvent à ce titre être considérées comme représentatives. Les collectes « ciblées », en revanche, portent plus spécifiquement sur certains sujets et représentent quelques dizaines de milliers de sites. Elles sont également plus fréquentes et plus profondes, en fonction des mises à jour et de l'architecture des sites internet. Ce moissonnage articulant couverture large et choix de sites à archiver en profondeur a pu rapidement être appliqué à la pandémie pour en offrir la meilleure documentation possible. Ainsi, de février à juillet 2020, les 150 correspondants chargés de sélectionner les sites, agents de la BnF ou bibliothécaires présents sur tout le territoire, ont poursuivi à distance leurs travaux en alimentant une collecte spécifiquement créée pour la période. Particulièrement au début de la première vague, quand les activités physiques ont cessé, le dépôt légal est resté en prise avec le déplacement de la vie intellectuelle et culturelle sur le web. Cela s'est traduit par la constitution d'un ensemble documentaire numérique représentant un volume de 15 To de données mêlant collecte de vidéos, de sites, notamment de presse payante (274 784 516 URL au total). Ses différents aspects permettent de jauger les possibilités des outils d'archivage du web, en constante évolution pour capter des contenus divers et spécialisés.

La collecte presse qui inclue tant les **sites payant de journaux** que des **PDF**, permet de suivre finement la chronologie de la crise et en particulier ses prémices quand la maladie demeurait étrangère. Dès décembre apparaissent les premiers « mots » de la crise, des variations lexicales autour de la dénomination de la maladie au « confinement » d'abord expérimenté en Chine puis en Italie. Celui qui est décidé le 16 mars voit se développer un intense débat sur les libertés publiques et le système de santé que la sidération des débuts n'a pas minoré. En plus de la presse établie, **des archives de blog** comme « le club des juristes » permettent de saisir le regard critique sur cette situation exceptionnelle.

Plus avant dans le temps, la presse joue un rôle important dans le climat de controverses scientifiques et médicales pour démentir les fausses rumeurs. Des médias connus des français comme *Sciences et Avenir* ou *Futura* dans leur activité de vulgarisation tiennent une place de référence excédant leur audience habituelle. La **presse régionale** porte elle trace du rôle décisif des autorités municipales dans la crise. En plus de leurs propres sites ou des réseaux sociaux, on les voit utiliser les journaux locaux pour informer sur l'organisation concrète des mesures gouvernementales.

La sélection de sites ressources reflète, quant à elle, la mobilisation intense autour du partage d'information et de la mise en valeur de la donnée durant la crise. Dès les débuts de la pandémie apparaissent les premiers décomptes et méthodes de calcul de la surmortalité que la collecte de site d'institutions comme l'INED permet de documenter. Dans le champ scientifique, les institutions s'organisent, l'Unesco appelle à l'ouverture de la science et en France se crée le site

du Groupe de veille Covid lancé par les hôpitaux de Strasbourg ou la base documentaire de l'AP HP.

Le vaste déport de la vie économique, intellectuelle, culturelle, associative ou récréative sur le web, leur dématérialisation accélérée est lisible dans les collectes courantes. Emblématique, l'opération, « Nation apprenante » a visé à mettre à disposition des ressources en lien avec les programmes scolaires par les musées ou les bibliothèques. Dans le même temps les institutions culturelles, comme les théâtres multipliaient les captations de spectacles gratuites en ligne. Enfin la collecte du web permet de rendre compte d'un quotidien du confinement où la consultation des sites de jeux vidéo ou de cuisine explose.

La **collecte des réseaux sociaux** dont la technique de moissonnage a connu d'importants progrès au cours des dernières années fournit elle ainsi un matériel particulièrement précieux pour documenter la crise. Il est par exemple possible de suivre des hashtag : #JeVeuxAider, #RestezChezVous, #CultureALaMaison, #Concertconfiné, ou encore #JournalDeConfinement. Mais aussi de comprendre les perceptions des habitants au niveau local sur la crise. Un To de **vidéos** a été capté dans ce cadre, par exemple des chaînes de prévention multilingues de Banlieue santé à destination des non-francophones.

Parallèlement, la **collecte consacrée aux élections municipales**, lancée en novembre 2019, n'a jamais cessé d'être alimentée. Les équipes qui y ont participé, issues de 19 bibliothèques territoriales, ont poursuivi leur sélection fine, en particulier sur les réseaux sociaux, jusqu'en juin 2020. La collecte permet de cerner l'espace numérique des candidats ou de rendre compte des espaces militants avec des captures régulières des médias en ligne, en particulier de la presse locale.

La réactivité du DLweb en fait ainsi un outil clé pour le dépôt légal qui a pu constituer une archive de la crise tout en continuant ses collectes structurelles. La collecte Covid-19, mise en valeur par un parcours guidé sur les Archives de l'internet [4] qui propose une sélection de sites, a déjà été constitué en corpus disponible pour la recherche [5]. A l'image des circuits de traitement des documents physiques permettant de donner rapidement accès aux nouveautés éditoriales, la BnF développe pour ses archives numériques, notamment à travers le Datalab [6], des manières innovantes de rechercher dans les corpus.

4 Voir la page Covid-19 et confinement de mars 2020 dans les archives du web sur le site internet de la BnF : <https://www.bnf.fr/fr/covid-19-et-confinement-de-mars-2020-dans-les-archives-du-web> [site consulté le 20/09/21]

5 Dans le cadre de la mise en place du BnF DataLab, un appel à projets de recherche sur les archives web de la Covid-19 a été lancé le 20 juin 2021. Voir BnF DataLab : appel à projets 2021, 20 juin 2021, Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France : <https://bnf.hypotheses.org/10414> [site consulté le 20/09/21]

6 Le BnF DataLab est un service d'assistance et d'accompagnement à la recherche en partenariat avec la Très grande infrastructure de recherche Huma-Num (CNRS). Laboratoire physique et numérique destiné à faciliter l'accès, la compréhension, la fouille et la manipulation des collections numériques de la BnF, cet espace physique situé en bibliothèque de recherche (Rez-de-jardin) du site François Mitterrand, a été inauguré le 18 octobre 2021 : <https://bnf.hypotheses.org/10643#more-10643>? [Site consulté le 20/09/21]

Un regard thématique : l'édition à la recherche du « Monde d'après »

Le traitement des ouvrages reçus pour 2020 permet un premier regard sur la manière dont l'édition s'est emparée de la crise. Celui des monographies (hors internet et périodiques) en particulier, qui comprend une description et une indexation fine de chaque ouvrage du dépôt légal, permet d'isoler 200 publications qui ont été consacrées explicitement à la pandémie de Covid-19. Ce chiffre, relativement modeste, ne prend pas en compte tous les ouvrages qui l'évoquent de manière moins directe et ceux nés dans leur sillage immédiat en 2021. Une fourchette plus large, au niveau de la citation dans les éléments de titre ou de résumé, donne près de 500 documents et n'inclut pas ceux qui en sont imprégnés de façon encore plus diffuse. Nous avons privilégié le corpus resserré des publications associées avec sûreté à la crise du Covid dans leur description bibliographique par la BnF pour proposer une exploration thématique fine.

L'ensemble obtenu est essentiellement composé d'ouvrages se voulant réflexifs, analytiques, critiques ou projectifs. Même les témoignages, récits d'une expérience à vif, dénotent un souci de recul dès l'amorce de la crise. Essais généralistes, textes polémiques et bilans sectoriels sont parcourus par la nécessité de dire l'épreuve, de la comprendre et, dans un genre particulier à la crise, de poser les fondations d'un monde nouveau sur les ruines du séisme.

Des outils pratiques pour faire face à la pandémie

Les simples documents pratiques sont rares (14) dans notre corpus, ils concernent essentiellement des ouvrages pédagogiques ou didactiques pour affronter la situation de crise sur le plan personnel ou professionnel.

Il s'agit d'abord de publications destinées aux enfants pour leur faire comprendre la maladie ([Elodie Lancry, *Le Covid-19 expliqué aux enfants*, Tartempion](#) ; [Paul et Marguerite de Livron, *Coco le virus*, Larousse](#)) ou le confinement et les gestes barrières ([Philippe Jalbert, *Les gestes barrières expliqués aux enfants*, Deux coqs d'or](#)). Pour les adultes, des ouvrages proposent d'apprendre à gérer le stress de la maladie ou de se tenir à l'écart du virus ([Michel Lejoyeux, *Les quatre temps de la renaissance*, Lattès](#) ; [Joseph Rouzel, *Corona, psychanalyse, le Retrait*](#) ; [Gérald Kierzek, *Coronavirus : comment se protéger ?*, Archipoche](#)).

La production de guides pratiques professionnels est plus consistante, essentiellement dans les domaines du droit ([Covid-19 : code de la santé publique](#), [Covid-19 et droit du travail](#), [Covid 19, sécurité publique et droit pénal](#), [Covid 19 et droit immobilier](#), Dalloz), de la gestion des organisations et des ressources humaines ([Michel Barabel, *Les RH à l'heure du Covid-19*, Dunod](#)) ou plus particulièrement pour certains secteurs très touchés tel celui de la restauration.

Au cœur de la crise : témoignages personnels et polémique à vif

Le témoignage personnel, même à vif, dépasse déjà ces documents à visées pragmatiques pour fournir un angle assumé sur la crise. Il concerne d'abord le personnel de santé, qu'il s'agisse ou non de figures médiatiques. Ils insistent sur l'ampleur imprévue de la déflagration comme Gilles Pialoux ([Nous n'étions pas prêts](#), Lattès), ou Renaud Piarroux ([La vague : l'épidémie vue du terrain](#), CNRS). La métaphore du combat utilisée par le politique se retrouve dans ces textes comme [Ma guerre du Covid](#) de Claudia Chatelus (Equateurs) ou [Première ligne](#) par Dafna Mouchenik (Fauves éditions). Le contact du terrain et l'expérience quotidienne de la gestion de crise scandent les récits tel ceux de [Frédéric Adnet \(Les fantassins de la République](#),

[Flammarion](#)) ou [Sandra Godefroy Chenu \(Covid 19 : ce que veut dire être soignant\)](#). Ils dessinent un genre, celui du journal, avec [Karine Lacombe \(Le médecin : une infectiologue au temps du Corona, Stock\)](#), [Bertrand Legrand \(Journal d'un médecin au temps du coronavirus, l'Archipel\)](#) ou [Thierry Beudet \(Journal d'une crise, éditions de l'Aube\)](#), qui s'étend à toute la société civile en confinement. Le témoignage peut aussi être vidéo avec par exemple le [Journal de bord de Cédric Havenith, The Spot festival](#).

Une série d'ouvrages explicitement polémiques s'insèrent dans ces publications de crise. Quittant l'expérience personnelle, ils portent une critique virulente de la gestion de la pandémie par le politique qui pointait déjà chez les acteurs de terrain ([Et pourtant ils savaient !, Danielle Billy, Comité départemental des associations familiales laïques de Vendée](#)). Le ton est celui de la dénonciation, « meurtre du bon sens » ([Gilles Nuytens, JDH éditions](#)) et « absurdité » ([Dictionnaire absurde du Covid, Serge Simon, Hugo doc](#)), voisinent avec le « naufrage » ([Les coulisses du naufrage, Daniel Denevert, La Grange batelière](#)), le « scandale » ([Le scandale des soignants contaminés, Jérôme Marty, Flammarion](#)), « l'incompétence et l'arrogance » ([Y a-t-il une erreur qu'ILS n'ont pas commise ?, Pr Christian Péronne, Albin Michel](#)), un « confinement aveugle » ([Nicole et Gérard Delépine, Fauve éditions](#))... Annonçant dévoiler les coulisses du pouvoir ([L'incident, Nicolas Lévine, Ring](#)) certaines de ces publications dénoncent l'avènement d'une dictature ([Ignace, La vie est bête ! dictature sanitaire, les bouquins de « Synthèse nationale »](#)) voire d'un complot mondial ([Stratagèmes de refondation despotique du monde, Mesloub Khider, Les impliqués éditeurs](#))

Enfin, encore davantage détachée du particulier et du temps court de l'actualité, une dernière catégorie d'ouvrages, la plus fournie, se veut résolument analytique et tournée vers l'impact structurel de la crise. D'abord avec des publications proposant un traitement de l'impact de la crise sur des secteurs particuliers. Ensuite avec des ouvrages plus globalisants et engagés, prenant position sur le monde d'après à désirer. Le fil rouge demeure, quel que soit l'angle choisit, un questionnement obligé sur ce que révèle la crise dans la mise en tension de nos systèmes et sociétés.

Un impact ausculté par secteur : les systèmes à l'épreuve de la crise

Santé et solidarité en tensions

Le système de santé, directement éprouvé par la crise, est naturellement un des secteurs prioritairement ausculté, qu'il s'agisse du fonctionnement de l'hôpital public ([Thierry Nobre, Editions EMS](#)), de celui des EHPAD ([Les échos études, le secteur des ehpad face à la crise, Raoul Tachon](#)) ou des pharmacies ([Les nouveaux défis de la pharmacie d'officine, les Echos études, Hélène Charrondière](#)) qui débouche une réflexion plus globale sur la continuité de l'action publique ([La crise de la Covid-19, Hélène Pauliat \(dir\), LexisNexis, Observatoire des mutations institutionnelles de l'Université de Limoges](#)). Le ton critique ([Eric Caumes, Urgence sanitaire, Robert Laffon](#) ; [Martin Hirsch, L'énigme du nénuphar, Stock](#)) se double de projets de refondation ([Pandémopolitique : réinventer la santé en commun, Jean-Paul Gaudillère, Caroline Izambert, Pierre-André Juven, La Découverte](#)).

La situation de tension porte également la réflexion sur le terrain éthique ([L'Éthique médicale à l'épreuve de la COVID-19, Jean-Philippe Pierron, Editions universitaires de Dijon](#) ; [Éthique clinique et covid-19, Nicolas Foureur et Milena Maglio, Centre éthique et clinique](#)) et plus largement sur la

solidarité tout autant interindividuelle que nationale ([Tous solitaires, tous solidaires, Jeannick Tarrière, CRAPS](#)) avec des catégories particulièrement vulnérables ([Inconfinables ? : les sans-abri face au coronavirus, Julien Damon, Editions de l'Aube](#)).

La résilience de de l'économie en débat

L'économie et son coup d'arrêt concentrent aussi l'attention avec des analyses de l'impact de la pandémie sur le comportement des ménages ([Impact de la crise sanitaire sur le comportement des ménages en matière de consommation, d'endettement et sur leur relation avec leur banque et leur assureur, Profideo](#)), le secteur des assurances ([Impact de la crise sanitaire sur le marché des assurances santé-prévoyance, Emmanuel Gorny, Arold Sailleau, Profideo](#)) ou encore celui du luxe ([Secteur du luxe, préparer la reprise : quelles stratégies et quels modèles gagnants pour adresser les nouveaux défis et préparer l'après ? , Les Echos études, Nicolas Boulanger](#)).

Significativement, le secteur alimentaire suscite à lui seul trois ouvrages, avec un accent sur la transformation des habitudes et systèmes ([L'impact de la crise de la Covid-19 sur la consommation alimentaire en France, FranceAgriMer, ; Manger au temps du coronavirus, Yuna Chiffolleau, Catherine Darrot et Gilles Maréchal, Apogée](#)). La crise apparaît comme un choc structurel interrogeant nos comportements dans leurs dimensions les plus vitales et susceptible de les faire évoluer ([Covid-19 et agriculture, Michel Dron et Philippe Kim-Bonbled, Mines ParisTech](#))

Cette tendance aux interrogations structurelles se retrouve dans la rédaction de grandes synthèses sur une crise qui fait figure de test pour le système productif entier. Les auteurs insistent sur une nécessaire refondation de l'économie post-crise, qu'il s'agisse d'amender les défauts du système ([L'économie post-covid, Patrick Artus, Fayard ; Quoi qu'il en coûte, François Lenglet, Albin Michel](#)) ou de quitter un capitalisme à bout de souffle ([Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie, Robert Boyer, La Découverte ; La chauve-souris et le capital : stratégie pour l'urgence chronique, Andreas Malm, La Fabrique ; Un virus souverain : l'asphyxie capitaliste, Donatella Di Cesare, la Fabrique ; De virus illustribus : crise du coronavirus et épuisement structurel du capitalisme, Sandrine Aumercier, Clément Homs, Anselm Jappe, Crise & critique](#)) ou d'envisager l'un et l'autre en confrontant les points de vue ([Crise économique 2020 : vers un nouveau monde, Henri Sterdyniak, Stéphanie Villers, Economica](#)). Il y a là une occurrence du thème du « monde d'après » qui constitue un genre en soi de la littérature de la crise.

Enfin, à la croisée de différentes disciplines [Le monde d'aujourd'hui, les sciences sociales au temps de la Covid \(Marc Lazar, Guillaume Plantin, Xavier Ragot, Presses de Sciences po\)](#) forme un arc de contributions permettant un regard juridique, politique, économique, anthropologique ou sociologique sur la crise.

Un nouveau monde à l'essai

Au-delà de ces regards sectoriels, souvent universitaires, parfois croisés, une dernière catégorie d'ouvrages adopte un point de vue explicitement totalisant sur la crise pour en fournir une analyse morale et proposer des choix de valeurs dans le « monde d'après ».

La pandémie comme symptôme et révélateur

Le domaine est naturellement celui de l'essai où se retrouvent les contributions de Jacques Attali ([L'économie de la vie : se préparer à ce qui vient, Fayard](#)), Frédéric Lenoir ([Vivre ! Dans un monde](#)

[imprévisible, Fayard](#)), Bernard-Henri Lévy ([Ce virus qui rend fou, Bernard Grasset](#)), Olivier Duhamel ([Les mots du coronavirus, avec Laurent Bigorgne, Dalloz](#)) ou encore Slavoj Žižek ([Dans la tempête virale, Actes sud](#)) qui proposent ainsi leur regard sur la situation.

La crise se fait symptôme, signe, pour O. Rey, d'une société désormais incapable d'accepter la finitude des existences individuelles ([L'idolâtrie de la vie, Gallimard](#)), elle révèle une propension à la « psychose » pour Renaud Girard et Jean-Loup Bonnamy ([Quand la psychose fait dérailler le monde, Gallimard](#)), faite d'« épouvantails » pour Michel Agier ([Vivre avec des épouvantails, Premier parallèle](#)), jusqu'au « retour de la peste » pour Sofiane Bouhdiba ([Covid-19 : le retour de la peste, l'Harmattan](#)). Dans [Virusland, Pierre Cassou-Noguès \(Cerf\)](#) voit l'apparition d'une forme de société dystopique elle aussi articulée sur la peur.

Révélatrice d'une crise systémique, la pandémie est une conséquence d'une dérive technique pour Jean-Luc Nancy ([Un trop humain virus, Bayard](#)), d'un désastre écologique dont l'évolution de nos sociétés porte la marque ([Ce que nous dit la crise du coronavirus : regards croisés sur les responsabilités de notre société, Christian Arnaud, David Bernasconi, Florent Bussy, Libre et solidaire](#)). Pour Aymeric Caron c'est même [La revanche de la nature \(Albin Michel\)](#) agressée.

La pandémie comme nouveau départ pour le "Monde d'après"

Dépassant ces diagnostics une large catégorie d'ouvrage (près de vingt de notre corpus) font œuvre prospective. La pandémie est analysée comme une rupture laissant place à une nouvelle ère incertaine ou dans laquelle reconstruire. Le thème est présent dès les prémices de la crise : le Monde d'après.

[Rien ne sera plus comme avant \(Jean-Eric Branaa, VA Editons\)](#), quand [l'avenir « nous échappe » \(Bernard Perret, Desclée de Brouwer\)](#). Témoignant de l'incertitude face à la table rase perçue, les titres interrogatifs pullulent : [Covid, et après ? : notre nouvelle terre inconnue \(Christian Clot, Michel Lafon\)](#), [Est-ce déjà demain ? \(Premier parallèle, Ivan Krastev\)](#), [Et après ? \(Fayard, Hubert Védrine\)](#), [Vivre sans : que reste-t-il de notre monde ?, \(Peggy Lariou \(dir\), Erès éditions\)](#), [Maintenant on fait quoi ? \(Denis Lafay, Editions de l'Aube\)](#), [Et si on s'était tous trompés ? \(Tony Djunga Joseph, l'Harmattan\)](#), [Covid-19, guerre ou initiation : dans quel monde voulons-nous vivre ? \(Charles Eisenstein, Thomas Hardtmuth, Christoph Hueck, Triades\)](#).

Jean Viard annonce dans [La Page blanche « un immense besoin de radicalité » \(Editions de l'Aube\)](#). Il faut « repenser la société » ([De la mondialisation à l'humanisation, François-Xavier Marquis, Fauves éditions](#)), la pandémie, de révélatrice et destructrice devient ressource, bonne occasion ([Covid-19 : et après ? - 10 commandements pour un Nouveau Contrat humaniste et durable, Frédéric Lefebvre](#)) voire « chance pour l'humanité » ([Corona, Jean-Claude Martinez, l'Harmattan](#)).

La prégnance de ces thématiques transcende les clivages et on la voit s'exprimer aussi bien chez François Ruffin ([Leur folie, nos vies, Les liens qui libèrent](#)), [Laurent Berger \(Sortir de la crise, Calmann-Lévy\)](#) que le collectif d'auteur réuni par le Figaro pour penser la crise ([Rester vivants : qu'est-ce qu'une civilisation après le coronavirus ?, Eugénie Bastié, François-Xavier Bellamy, Mathieu Bock-Côté, Fayard](#)).

À l'épreuve de la crise, un « monde d'après » se dessine enfin aussi pour le dépôt légal. Aux côtés des dizaines de milliers de documents physiques reçus chaque année, les documents nativement

numériques ont révélé leur importance dans les collections de la BnF et dans l'organisation de sa mission. La collecte de ce patrimoine dématérialisé se poursuivra dans les prochaines années à la faveur d'un nouveau cadre juridique [7]. L'édition 2020 de l'*Observatoire du dépôt légal* expose ainsi « dans la crise » des collections en cours de constitution, des mutations qui sont déjà des champs d'étude et les défis technologiques du dépôt légal de demain.

7 Promulguée le 31 décembre 2021, la Loi n°2021-1901 visant à conforter l'économie du livre et à renforcer l'équité et la confiance entre ses acteurs, étend dans son Article 5 l'obligation de dépôt légal aux documents dématérialisés.

Livres

Le dépôt légal des imprimés est institué en 1537 par François 1er. Les livres imprimés sont décrits depuis 1811 dans la *Bibliographie nationale française*. La dénomination de « livres imprimés » recouvre aujourd'hui une grande diversité de documents, de circuits de production et de modes de diffusion. La Bibliothèque nationale de France témoigne ainsi des grandes tendances de l'édition et en particulier de l'augmentation toujours croissante de la production éditoriale en France. La *Bibliographie nationale française* demeure quant à elle une porte d'entrée sur les publics, les langues de publication et de traduction ou encore les secteurs thématiques de ces « livres imprimés » reçus au titre du dépôt légal.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Une collecte de livres touchée par la crise

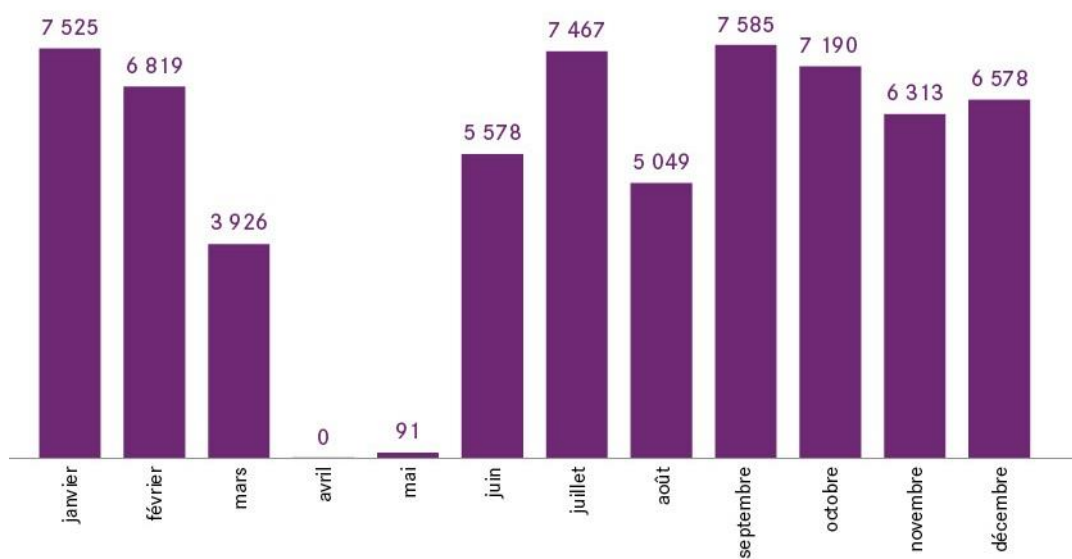
En 2020, ce sont 64 121 livres qui ont été enregistrés au titre du dépôt légal : par rapport aux années précédentes c'est une baisse importante, qui n'est cependant pas à placer dans un lien de causalité directe avec une décroissance de la production éditoriale française.

Nombre de livres déposés sur 10 ans



En effet, après la fermeture exceptionnelle des services du printemps 2020, si la collecte et l'enregistrement des livres ont pu reprendre dès la fin du mois de mai, les délais de traitement sont toutefois restés allongés jusqu'à la fin de l'année, notamment en raison des contraintes sanitaires qui se sont imposées aux équipes et qui n'ont pas permis un travail sur site dans son amplitude habituelle. Ainsi, une partie des livres déposés fin 2020 n'a pu être enregistrée qu'au début de l'année 2021.

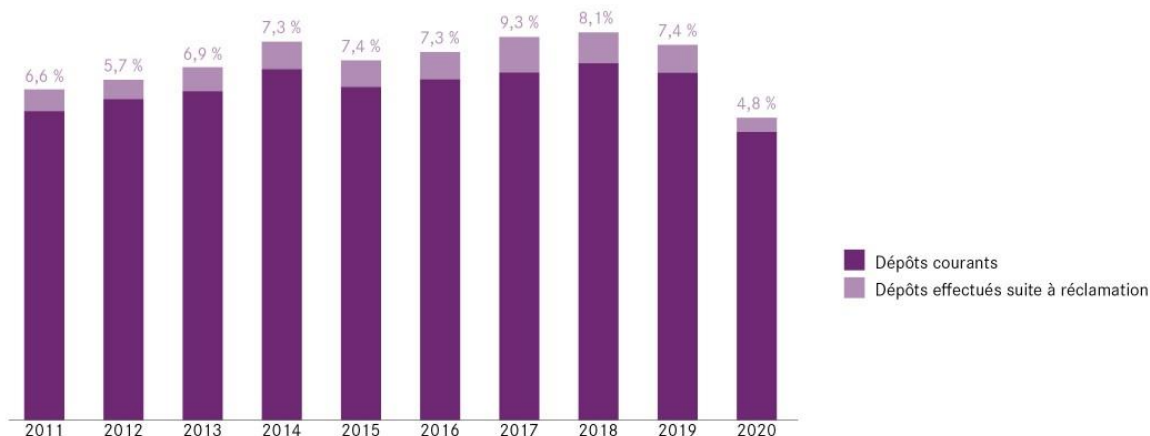
Livres enregistrés en 2020, mois par mois



Par ailleurs, l'activité de veille éditoriale, qui consiste à repérer les lacunes de dépôt et, le cas échéant, à réclamer les ouvrages manquants auprès des éditeurs, a été suspendue pendant plusieurs mois pour tenir compte des difficultés conjoncturelles du secteur. Or cette activité de veille est habituellement à la source d'environ 7% des dépôts.

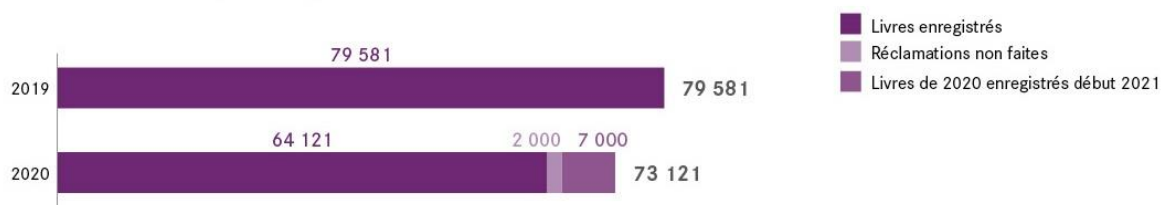
Part de la veille éditoriale dans le nombre de livres déposés sur 10 ans

	Dépôts courants	Dépôts effectués suite à réclamation
2011	65 506	4 603
2012	68 035	4 104
2013	69 690	5 128
2014	74 389	5 866
2015	70 629	5 658
2016	72 264	5 722
2017	73 687	7 576
2018	75 648	6 665
2019	73 665	5 916
2020	61 071	3 050



Ces importantes variations de traitement par rapport aux années précédentes expliquent donc en partie la baisse du nombre de livres enregistrés en 2020. Si l'on se livre à une estimation de ce qu'aurait pu être la volumétrie annuelle reçue dans un fonctionnement habituel, la baisse passe alors de 19% à 8%, ce qui semble un reflet plus juste de l'activité éditoriale en France.

Baisse 2019–2020 à partir d'hypothèses de fonctionnement habituel



La baisse passe alors de 19% à 8%, soit un reflet plus juste de l'activité éditoriale française.

Le maintien des déposants traditionnels face à l'autoédition et à l'édition à compte d'auteur

Le nombre de déposants actifs dans l'année est également en baisse : 7 315 déposants ont effectué au moins un dépôt, mais la moitié d'entre eux n'a déposé qu'un seul ouvrage dans l'année. Les quatre éditeurs qui ont déposé plus de 1 000 livres restent à l'origine de 10% de

l'ensemble des dépôts reçus ; la moitié des dépôts est effectuée par 117 déposants ; c'est toujours le reflet d'un monde de l'édition très concentré.

Le « top » des déposants est un classement lié à la volumétrie des dépôts effectués dans l'année, et n'a, s'il faut le rappeler, aucun lien avec les chiffres de ventes et chiffres d'affaires des éditeurs. Si ce classement présente en 2020 un paysage en partie familier, avec entre autres les acteurs habituels dans le top 4 (L'Harmattan, Books on Demand, Hachette et Edilivre), il est cependant également le témoin de traitements particuliers. Cela concerne en premier lieu des entités qui apparaissent dans le classement comme déposants à part entière alors qu'elles rassemblent des déposants multiples (« Createspace », qui désigne le prestataire d'autoédition d'Amazon ; ou encore « Auto-édition » qui rassemble de nombreux déposants auto-édités, de façon plus accrue à partir de l'automne 2020 pour des raisons techniques internes). D'autres particularités peuvent également être soulignées, comme l'apparition d'un déposant dans le top 10 suite à une action de veille spécifique et un dépôt rétrospectif important, qui ne sera en rien le reflet de la production à venir du déposant concerné (IDP Home Video Music).

L'un des éléments les plus marquants et significatifs reste l'intrication de plus en plus grande, du point de vue de ce strict classement volumétrique, entre les éditeurs professionnels à compte d'éditeur, et les éditeurs à compte d'auteur, qu'il faudra s'attacher à rendre plus visibles dans un prochain Observatoire du dépôt légal.

Géographies du dépôt légal : répartition des éditeurs

L'Île-de-France reste bien sûr la région dans laquelle l'édition se montre la plus concentrée, que ce soit en rapport avec le nombre de dépôts (près de 60% du total) ou de déposants (33%). C'est toujours la région Auvergne-Rhône Alpes qui suit, avec 5,7% des dépôts et 10% des déposants ; on retrouve ensuite les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Occitanie, avec respectivement 5,7% et 5% des dépôts, et 7,8% et 9,7% des déposants.

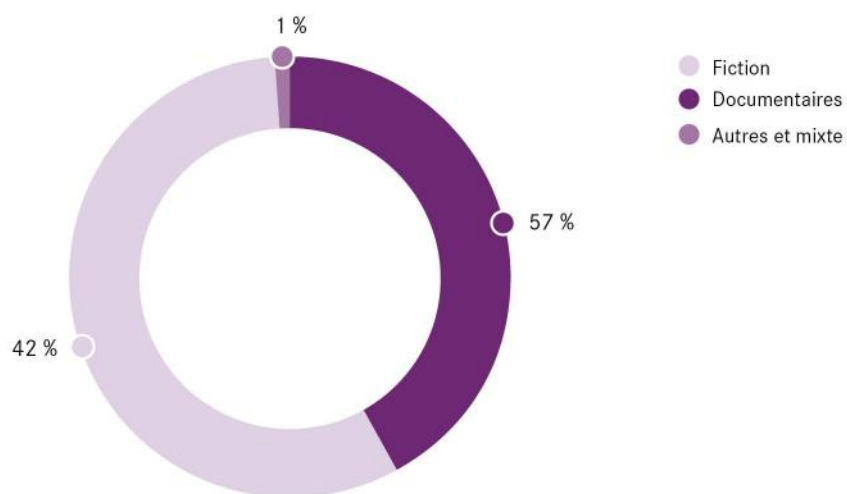
Une production catalographique impactée par la crise sanitaire

La crise sanitaire de 2020 a eu pour conséquence une baisse significative du nombre d'ouvrages catalogués et parus dans la Bibliographie nationale française : 50 100 livres imprimés, contre 78 868 en 2019, soit une production en baisse de 36,5 %. L'activité de catalogage a été suspendue de la mi-mars au début du mois de juin 2020 puis ralentie au 2e semestre en raison des contraintes sanitaires et d'organisation. La part des ouvrages publiés dans l'année et traités l'année suivante (2021) a été bien plus importante qu'en temps normal.

Une répartition thématique néanmoins stable

Cette baisse importante de la volumétrie traitée n'a néanmoins pas eu de répercussion significative sur la répartition par genres des livres catalogués, qui reste stable sur les trois dernières années : la fiction représente environ 42 % du total (43 % en 2019 et 42 % en 2018) contre 57% pour les documentaires (56 % en 2019 et 57 % en 2018). La part des romans et de la fiction romanesque (21,6 %) ne varie pas non plus (22,3 % en 2019 et 21,6 % en 2018).

Répartition entre fiction et documentaires en 2020

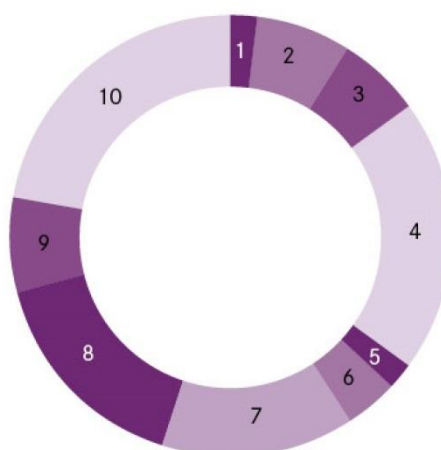


La répartition des documentaires par thèmes est également très stable puisque, pour chaque grand domaine thématique, la variation entre 2019 et 2020 n'excède jamais un point.

Répartition thématique des documentaires en 2020

- 1 Généralités 2 %
- 2 Philosophie et psychologie 7 %
- 3 Religion et théologie 6 %
- 4 Sciences économiques, politiques, juridiques et sociales 20 %
- 5 Langue et linguistique 2 %
- 6 Sciences pures 4 %
- 7 Sciences appliquées 14 %
- 8 Arts, jeux, sports 16 %
- 9 Littérature et technique d'écriture 7 %
- 10 Histoire, géographie et biographies 22 %

Total général : 28 415



Périodiques

Depuis 1537, au titre du dépôt légal des imprimés, la BnF reçoit des périodiques, c'est-à-dire des publications dotées d'un titre unique, paraissant en plusieurs livraisons échelonnées dans le temps (le plus souvent à échéance régulière), numérotées ou non, et dont la durée de vie n'est pas fixée a priori. Les chiffres de l'Observatoire portent sur les titres couramment reçus et sur les nouveaux titres. Ceux-ci font l'objet d'un signalement distinct de celui des livres imprimés depuis 1946, dans la *Bibliographie nationale française – Publications en série*.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Des entrées en forte baisse

En 2020, le nombre de nouveaux titres catalogués baisse de 20% passant de 2 140 à 1 705.

Des calendriers de parution de plus en plus lâches

En 2020, les titres annuels continuent de représenter la périodicité la plus fréquente avec 29,1% des titres déposés. Suivent, dans le même ordre que l'an passé les trimestriels (20,4%) et les semestriels (16%) dont la part reste stable. Ce sont les quotidiens qui connaissent la progression la plus forte (+3%) sans que cela ne fasse beaucoup évoluer leur faible poids (0,6% du total).

La pandémie bouscule les thèmes des nouveaux titres sans remettre en cause la stabilité thématique de l'ensemble

Le trio de tête des grandes thématiques représentées reste le même que celui des années précédentes. Plus de quatre publications sur dix relèvent des sciences économiques, juridiques, politiques et sociales qui restent le domaine le plus représenté. Suivent les sciences appliquées (14%) et les arts, jeux et sports (13%). Comme l'an passé, les publications relatives à la philosophie (298 titres) et à la linguistique (81 publications), pourtant en progression, ferment la marche.

La répartition par thématiques plus fines est relativement stable. Trois thèmes dépassent 5% des publications. L'administration territoriale demeure en tête et connaît une forte hausse (+13%) suivie par les publications des églises chrétiennes puis celles relatives aux problèmes et services sociaux, toutes deux en légère baisse. Quatre autres domaines font comme l'an passé l'objet de plus de 1 000 publications à savoir : médecine et santé, histoire de France et histoire locale, économie du travail et syndicats puis agriculture et élevage. Les publications liées à l'islam connaissent une hausse de 30% tandis que celles relevant de la catégorie « autres religions » progressent de 54%, leur nombre reste toutefois très marginal (13 et 34 publications). Plus significatives sont la hausse des publications liées aux jeux et divertissement d'intérieur (711 publications, +7,7%) ou la baisse des journaux d'entreprise (456 titres, -9,9%).

Une production fortement concentrée géographiquement

Avec 98% des publications, la part des titres français demeure stable par rapport à 2019. Après une baisse sensible due à un chantier de cessation mené par le service en 2019, les titres ultramarins croissent à nouveau (+6%) sans que cela n'affecte de manière significative leur poids relatif qui demeure en deçà de la barre des 2%.

À l'échelle de la France métropolitaine, l'Île-de-France concentre la très large majorité des publications déposées (44%). Suivent l'Auvergne-Rhône-Alpes (10%), la Nouvelle Aquitaine et le Grand Est (tous les deux 7%). Avec 65 publications, la Corse demeure la région la moins prolifique. Les Pays-de-la-Loire et la Normandie sont les seules régions à voir leurs titres progresser (respectivement +3,2% et +1,1%).

Les nouveaux titres confirment cette répartition. 19,5% des titres catalogués en 2020 sont édités à Paris, 7,8% dans les Hauts-de-Seine et 2,8% dans le Rhône.

Le poids grandissant de l'édition publique

La part de l'édition publique gagne un point pour représenter en 2020 18% des publications déposées au détriment des titres hors édition publique. Les deux catégories connaissent une évolution opposée : si le nombre de titres de l'édition publique progresse de 1,8%, ceux hors édition publique diminuent de 2,2%.

Des publications étrangères marginales

Parmi les publications étrangères reçues par dépôt légal diffuseur, les titres britanniques constituent le contingent le plus important (110 titres). Avec 91 publications, l'Espagne occupe la deuxième place et creuse l'écart avec la Belgique (83 titres). Les autres pays les plus représentés sont des pays européens proches de la France : Allemagne (67 titres, en hausse de 14%), Italie (58 titres), Suisse (54 titres) et Pays-Bas (52 titres). Les Etats-Unis sont le pays extra-européen le mieux représenté (48 publications).

Si on peut noter qu'un titre australien est désormais déposé, aucun titre ne provient plus de Chine, de Géorgie, de Grèce et de Hong-Kong contrairement à l'an passé.

Une production largement francophone

96% des publications sont francophones. Cette prédominance n'empêche pas une diversité linguistique puisque l'on retrouve cinquante langues parmi les périodiques déposés. Le grec moderne, le kabyle, le khmer central et la langue austronésienne sont désormais représentés.

L'anglais demeure la langue étrangère la plus fréquente (2% des publications). Toutes les autres langues sont présentes dans moins de 100 publications. L'espagnol conserve le troisième rang avec 69 titres, suivi de l'allemand (63 titres) et de l'italien (55 titres). Progression la plus importante, les publications en créole passe de 4 à 7.

Typologie et publics

En forte hausse, la part des bulletins [8] constitue 62% des nouvelles entrées (54% en 2019) tandis que celle des magazines représente plus du quart des nouveautés (28%). La part des

8 Le terme de « bulletin » désigne des publications périodiques fournissant des informations spécialisées, à l'intention d'un public déterminé, souvent relatives à un groupement ou à une administration ; l'objet des bulletins est soit l'information interne et la fonction sociale de liaison d'un groupe (bulletins internes d'anciens combattants, d'associations, d'entreprises, de mutuelles...), soit l'information courante d'un

rapports d'activité est divisée par deux passant de 8% à 4% tandis que le nombre de publications statistiques cataloguées doublent : 41 nouveautés contre 22 en 2019. Avec 310 publications nouvelles, la presse associative passe sous la barre des 20%. Ici, il est possible de détecter un effet dû à l'épidémie de Covid-19, ces publications étant l'expression d'un grand nombre d'interactions sociales. C'est applicable aussi aux journaux internes d'entreprises et à la presse syndicale dont le nombre de nouveautés passe respectivement de 45 à 26 et de 56 à 18. Le même constat s'impose pour les publications académiques qui passent entre 2019 et 2020 de 95 à 49 nouveaux titres. La pandémie et les mesures prises pendant les confinements, entraînant l'arrêt de toute activité, posant des restrictions aux relations sociales et aux déplacements, ont eu raison de nombreux projets éditoriaux imprimés.

Les évolutions de la législation concernant l'administration territoriale et visant aux regroupements des intercommunalités ou favorisant la fusion des communes, continuent de produire leurs effets, le nombre de nouveaux titres augmentant, passant de 208 à 324 nouveaux titres entre 2019 et 2020.

Les publications tout public constituent 91% des titres traités en 2020. Les publications destinées à un public spécialisé diminuent de moitié : 54 titres en 2020 contre 108 en 2019. A l'inverse, les publications destinées à la jeunesse maintiennent leur position : 5,5% du total contre 4,8% en 2019.

Cartographie

Le dépôt légal des documents cartographiques remonte au XVII^e siècle et fait l'objet d'une section spécifique dans la *Bibliographie nationale* depuis 1825. Il concerne tout document dont la carte est l'élément principal : atlas, globes, plans, cartes, guides topographiques ou jeux géographiques.

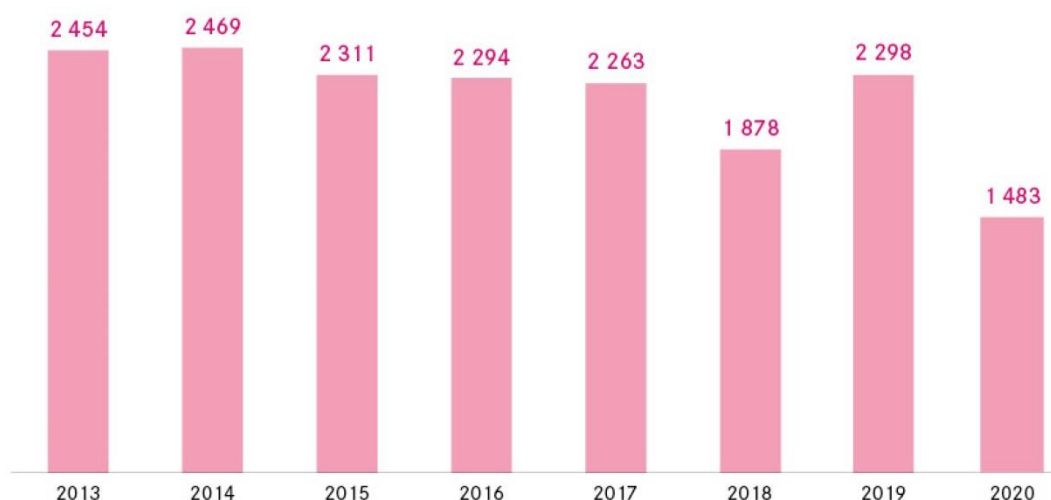
Depuis les années 2000, le développement des services de cartographie dynamique associé à la généralisation des smartphones a profondément renouvelé les usages de la carte. La dématérialisation croissante pour les besoins de navigation s'est accompagnée d'une baisse significative de la production physique. Toutefois, cette dernière se maintient, complémentaire du numérique, pour les usages enrichis ou hors-ligne.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Un secteur éditorial aux contours stables

Avec 1 483 unités enregistrées pour le dépôt éditeur et aucune pour le dépôt diffuseur, l'année 2020 accuse une nette baisse en regard des dernières années marquées par une relative stabilisation des entrées (au-dessus de 2000). La pandémie a dans un premier temps stoppé l'activité tant des éditeurs que des services de la BnF avant qu'une reprise s'amorce au second semestre.

Nombre de dépôts

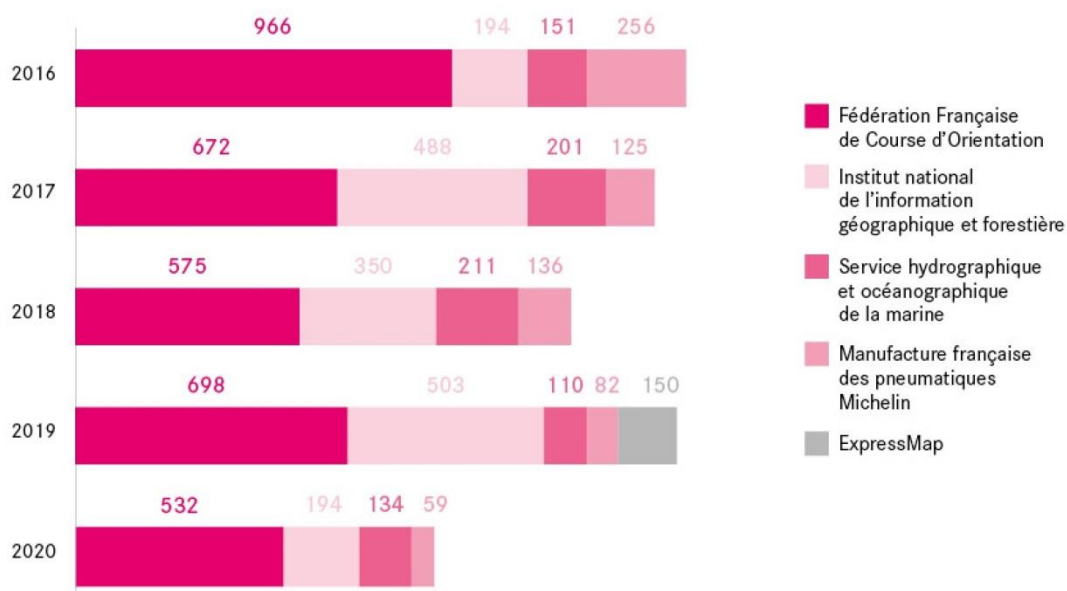


La baisse a été générale et proportionnelle, conservant globalement la structure éditoriale du secteur. Les deux premiers déposants, Fédération française de course d'orientation (FFCO, 532 dépôts) et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 194), demeurent, ainsi que Michelin (59) malgré la baisse sensible de sa production depuis les dernières années. En revanche l'absence d'envois d'Express Map, diffuseur polonais, devenu un des acteurs majeurs au fil des années se fait durement ressentir. Elle a pu être compensée par des dépôts rétrospectifs de Shell (23) et de l'agence de développement de Haute-Provence (45), sans lien avec la situation sanitaire.

Une exception notable est à relever dans ce tableau à la baisse : le maintien aux niveaux habituels de la production de deux éditeurs historiques, le Service hydrographique et

océanographique de la Marine (SHOM, 134 entrées) et Le Service de l'information aéronautique (32). La continuité du service crucial qu'ils assurent pour la sécurité de la navigation maritime et aérienne comme leur caractère régalien sont certainement à mettre en relation avec cette situation.

Principaux déposants

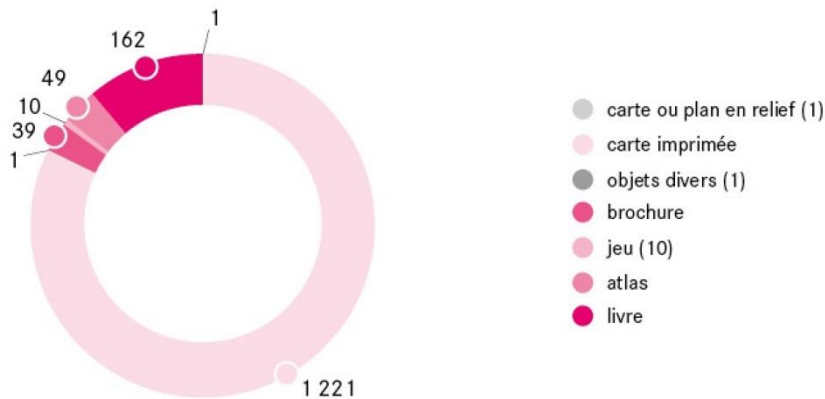


Derrière ces déposants de tête dont le comportement est décisif sur le total global des entrées, le paysage est, comme à l'accoutumé, très dispersé. Le nombre médian de documents déposés, un, reflète cette disproportion. Sur 185 déposants seuls quatorze ont effectué plus de dix dépôts. Le nombre de déposants en légère baisse ne chute pas drastiquement (207 en 2019), ce qui confirme une chute générale de la production davantage que la défaillance d'éditeurs. Le nombre important de nouveaux déposants (85) reflète un renouvellement habituel dans le secteur avec des éditeurs dont la cartographie n'est pas l'activité principale.

Toutes les couleurs de la carte

Avec plus de 80 pourcent des dépôts, les cartes touristiques, marines ou topographiques représentent, comme chaque année, la grande majorité des documents reçus. Elles forment le cœur de la production de nos déposants traditionnels et tissent une continuité dans nos collections à travers les décennies et même les siècles pour le Service hydrographique de la marine créé sous l'Ancien Régime.

Nombre de dépôts par support



Le dépôt légal des cartes et plans n'en est pas moins riche d'un vaste éventail de documents plus originaux dont la carte est l'élément principal.

Les atlas quoique souvent en phase avec l'actualité n'ont pas répercuté, décalage de l'édition oblige, la centralité des aspects sanitaires dans l'année. L'économie et la politique, territoires traditionnels, sont représentés par [l'Atlas de l'Afrique de l'Agence française de développement](#) (AFD/Armand Colin) qui souhaite proposer un regard alternatif sur le continent, ou [l'Atlas de l'École de guerre : une géopolitique du monde](#) (Ed de l'école de guerre), sous la direction de Inès Rubat du Mérac. [De l'Océan Indien au Monde : atlas des espaces d'appartenance de la Réunion](#) de Wilfrid Bertile et Laurence Buzenot propose de son côté une originale lecture mondiale d'un territoire français.

A leurs côtés les guides topographiques, qui présentent des itinéraires avec cartes, forment un contingent régulier du dépôt légal, avec les publications de la Fédération française de randonnée pédestre ou d'éditeurs moins connus, notamment au travers de la florissante édition concernant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Il est là possible de citer [Via Francigena : de Canterbury au col du Grand-Saint-Bernard](#) (Ed. Favre) de Julien Moulin ou la collection de guides publiés chaque année par l'Association Rhône-Alpes des amis de Saint-Jacques, comme le fascicule consacré au [Chemin de Saint-Jacques de Cluny au Puy-en-Velay par Charlieu, Montbrison et Usson-en-Forez](#).

Sur un plan plus graphique et esthétique Reliefs Éditions poursuit son travail de republication de beaux documents anciens issus des collections de la BnF, avec par exemple cette année, une [carte de la lune](#) et un [Tableau comparatif des principales montagnes, des principaux fleuves et cataractes de la terre](#). Le graphiste Antoine Corbineau a également fait parvenir ses derniers plans de villes, pleins de couleurs, où les îlots urbains forment une trame chatoyante : [Barcelone](#), [Le Havre](#), [Londres](#), ou encore [Tokyo](#) ; tandis que trente-cinq ans de carrière du dessinateur Pierre Novat sont réunis par Glénat dans [Plans des pistes : les domaines skiables de France](#) où les parcours en images se succèdent accompagnés d'un texte de Laurent Belluard.

A la croisée d'une haute exigence scientifique et du charme hermétique des cartes géologiques, il faut relever la publication de la [Carte tectonique de l'Arctique](#) d'Oleg Petrov et Manuel Pubellier éditée par la Commission de la carte géologique du Monde qui révèle en couleurs toutes les failles qui parcourent l'écorce de cet océan glacé.

Enfin, les éditions lyonnaises Deux-Cent-Cinq proposent un ensemble monumental, quadrilingue, français, anglais, italien, allemand, comportant en grand format, d'origine, le fac-similé des 164 planches d'architecte de la [Cité industrielle de Tony Garnier](#).

Partitions

Le dépôt des partitions à la bibliothèque nationale, né officiellement en 1793, ne devient effectif et régulier qu'à partir de 1811. Le dépôt légal de la musique notée concerne aujourd'hui toutes les partitions sur papier publiées en France, les partitions importées à plus de 30 exemplaires, ainsi que les méthodes de musique et les partitions chorégraphiques.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Une baisse stabilisée des dépôts

Après une baisse brutale en 2019, le chiffre des dépôts connaît en 2020 une stabilisation. Il s'établit à 1516 unités après une décennie durant laquelle la barre des 2000 était régulièrement franchie.

Tant des contraintes internes que le choc de la pandémie doivent inciter à la prudence dans l'analyse de cette chute dont le caractère structurel ne pourra être confirmé qu'au cours des prochaines années.

Des facteurs de fragilisation objectifs de l'édition musicale physique sont néanmoins à l'œuvre : le basculement vers le numérique avec le développement de plateformes proposant des partitions nées numériques, le moindre recours à l'écrit dans la pratique musicale, en particulier dans l'enseignement. Par ailleurs le développement de l'autoédition s'accompagne d'une méconnaissance croissante des obligations de dépôt légal

Les déposants de partitions

Le nombre de déposants actifs en 2020 s'élève à 103, chiffre stable par rapport à 2019.

D'une année sur l'autre le tableau des 10 premiers déposants présente peu de variations. Le premier d'entre eux reste Universal music publishing France, éditeur de chansons et de musiques actuelles (422 dépôts). Suivent deux éditeurs, Pierre Lafitan, qui publie des œuvres instrumentales ou orchestrales, pour partie à vocation pédagogique, et les éditions musicales Artchipel.

Les cinq premiers déposants représentent 69% des dépôts.

La comparaison de la production des déposants entre 2018 et 2019, à travers le filtre du dépôt légal, fait apparaître l'instabilité de l'édition musicale : ainsi Artchipel confirme son retour après deux ans d'absence en 2018 et 2019, alors que Maison Ona encore présent en 2018 n'a signalé aucune partition en 2019 et 2020.

Le nombre de documents (partitions et méthodes) enregistrés par déposants est stable après une diminution en 2019 : il s'établit à 15 unités en moyenne (14 en 2019 mais encore 21 en 2018), malgré un nombre de déposants assez proche. La faiblesse des chiffres ne permet pas cependant d'y lire une évolution vers une concentration de l'édition musicale, tout au plus observe-t-on un resserrement de l'autoédition, dont on peut se demander si elle évolue vers une professionnalisation accrue.

Typologie des œuvres déposées : une diminution des œuvres vocales

Les types d'œuvres déposées sont recensés d'après le nombre de notices créées et publiées dans la *Bibliographie nationale française – section Musique* (dénommée « Partitions » depuis janvier 2020). Une notice peut correspondre à plusieurs unités physiques (ou volumes). Corollaire de la baisse des dépôts depuis 2019, ce nombre connaît une nette diminution (2181 en 2018, 1398 en 2020).

Le classement des notices de la Bibliographie nationale française volet musique met en avant la distribution instrumentale ou vocale des œuvres. Une même catégorie peut regrouper musique savante et musique populaire.

La catégorie « 030. Musique de chambre » comprend des répertoires pédagogiques comme les œuvres pour l'apprentissage d'un instrument ou les œuvres transcrites pour duo, trio ou quatuor instrumentaux.

La catégorie « 121. Œuvres vocales profanes (1 ou 2 voix solistes) » Cette catégorie comprend les musiques actuelles avec voix, la chanson écrite pour une ou deux voix avec accompagnement.

Dans la catégorie « 122. Œuvres vocales profanes (ensembles vocaux) », on trouve des œuvres écrites pour ensembles vocaux et des œuvres arrangées ou harmonisées pour chœur.

Répartition géographique des éditeurs : concentration francilienne

Les quatre premières régions productrices sont par ordre décroissant de dépôts : l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône Alpes, la région Bourgogne-Franche Comté et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'Île-de-France, et plus particulièrement le département de Paris, concentre à elle seule plus de la moitié des dépôts. Les éditeurs « historiques » ou ayant repris le catalogue d'éditeurs du 19^e siècle y ont leur siège social (Henry Lemoine, Salabert, Gérard Billaudot). On y trouve aussi les deux premiers déposants du top 10 : l'éditeur et distributeur Universal music publishing et Pierre Lafitan, éditeur d'œuvres instrumentales en grande partie à visée pédagogique.

D'importants éditeurs de musique vocale profane (pour solistes ou chorales) sont situés, l'un dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : À cœur joie (Lyon), l'autre en Provence-Alpes-Côte d'Azur : La boîte à chansons (Gap).

Documents graphiques et photographiques

Le dépôt légal des documents graphiques et photographiques recouvre une grande variété de types de documents : estampes de création, photographies originales, affiches, livres d'artiste, mais aussi posters, calendriers, marque-pages, cartes postales ou cartes publicitaires, etc.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

En 2020, 327 déposants ont effectué 2 633 dépôts représentant 3 690 documents, soit une baisse globale de 37% par rapport à 2019 du nombre de documents entrés par DL, baisse imputable à la crise sanitaire. Cependant, dans le contexte de grande irrégularité qui caractérise la collecte dans les différents secteurs du département des Estampes et de la photographie, cette baisse a été inégalement répartie entre les secteurs. Avec 70% des entrées, le secteur de l'Imagerie reste le principal pourvoyeur de dépôts légaux du département.

Imagerie : un dépôt qui se relève

Malgré la crise sanitaire, le dépôt légal de l'Imagerie a connu une hausse de 22% par rapport à 2019.

Les 253 déposants (chiffre également en légère hausse) relèvent en grande majorité des filières éditoriales classiques. Leur activité se situe en région pour 55% d'entre eux. Peu de dépôts en nombre ; près des 2/3 des dépôts ne concernent qu'un ou deux documents. Notons l'absence de dépôts par certains déposants considérés comme importants dans le secteur de l'Imagerie, sans doute liée à cette année particulière. Les principaux déposants de 2020, Hachette, les Éditions Hemma, les Éditions Lito, ont stabilisé voire augmenté leurs dépôts.

Sur les 2 596 documents déposés en 2020, les calendriers et la carterie dominant ; les albums ou portfolios de reproductions sont en baisse.

L'affiche : diversité des dépôts et déposants

On entend par « affiches » des feuilles illustrées contenant un message d'annonce, imprimées sur support papier et destinées à être placardées dans un lieu public. Compte-tenu de la multiplicité des déposants potentiels et de la méconnaissance de l'obligation de dépôt pour ces documents éphémères, la collecte du dépôt légal de l'affiche reste aléatoire.

Le dépôt légal de l'affiche, en baisse de 44 % par rapport à 2019, a été durement affecté par la crise sanitaire. Le dépôt légal imprimeur habituel des bibliothèques hors métropole n'a pas été reversé. On constate une grande disparité dans les dépôts des collectivités ou organismes publics (baisse de 70% pour la ville de Besançon ; de 72% l'Opéra de Paris, stabilité pour la Ville de Bobigny). Notons les dépôts importants de l'Institut national de recherche et de sécurité, association à but non lucratif, ou d'éditeurs indépendants (tel Geste éditions). En 2020, le nombre de déposants du secteur Affiche provenant de Paris et d'Île de France a dépassé celui des déposants issus des régions.

Estampe contemporaine, livre graphique, graphzine : un contexte fragile

L'estampe originale est une œuvre d'artiste qui fait appel à des procédés d'impression traditionnels (gravure, lithographie, sérigraphie) ou des procédés photomécaniques ou numériques. En 2020, 233 estampes, isolées ou réunies en portfolio, et 17 œuvres reliées, livres graphiques et graphzines (fanzines graphiques ou publications d'artistes de la scène alternative) sont entrées dans les collections au titre du dépôt légal. Ces chiffres, en très légère baisse par rapport à l'année 2019, s'inscrivent dans la tendance générale à la diminution des dépôts dans le domaine de l'estampe artistique constatée depuis une décennie et liée à la transformation de ses conditions de production. Dans un contexte d'affaiblissement du marché de l'estampe et de raréfaction des grandes entreprises d'édition d'œuvres imprimées, les tirages (nombre d'épreuves tirées à partir d'une matrice) sont souvent réduits à un niveau qui amène ces productions hors du champ du dépôt légal.

27 déposants ont contribué à cet enrichissement. Les dépôts réalisés par les éditeurs professionnels demeurent plus massifs que ceux provenant des artistes auto-éditeurs. Parmi les dépôts remarquables de 2020, on notera celui de la galerie Sémiose, jeune galerie très active depuis sa création dans l'édition de multiples d'artistes.

Livres d'artistes : des dépôts irréguliers mais de qualité

Le dépôt légal des livres d'artistes au département des Estampes et de la photographie reste rare et aléatoire. En 2020, 44 livres (soit 31% de moins qu'en 2019) ont été déposés dans le secteur de l'estampe par 12 déposants. Du côté de la photographie, 12 livres d'artistes-photographes ont été déposés, des productions de maisons d'éditions récentes bénéficiant d'une certaine notoriété (The (M) éditions, lauréate du prix Nadar en 2019, avec 5 DL à son actif), ou bien des livres en auto-édition proposés par exemple par l'agence de photographes MYOP ou le collectif de photographes F de phosphène.

Photographie : une légère hausse des dépôts et quelques entrées remarquables

Avec l'entrée de 285 tirages photographiques, cette année 2020 enregistre une légère hausse des dépôts par rapport à l'an passé même si ces dernières années restent marquées par une baisse globale s'expliquant en partie par le fait que les œuvres photographiques émanent d'artistes dont la production circule dans le cercle restreint des galeries et du marché de l'art. Soulignons toutefois en 2020 des dépôts très qualitatifs de photographes comme Jean-Philippe Reverdot ou Jean-Luc Dubin soucieux symboliquement d'inscrire leur démarche dans l'histoire multiséculaire du DL. Notons également le dépôt par la photographe Gladys d'un ensemble de portraits, fruits de diverses commandes, qui lui semblait davantage relever du DL que de la donation de 500 tirages de son fonds qu'elle a par ailleurs consentie au département.

Son

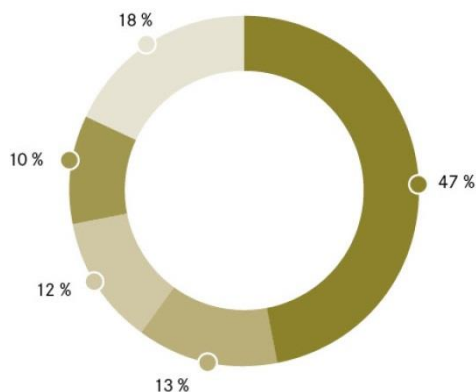
Instauré par la loi en 1925 puis par son décret d'application en 1938, le dépôt légal des phonogrammes a pour objet la collecte et la conservation de l'ensemble des productions mises à disposition d'un public sur le territoire français. Confiées à la Phonothèque nationale, devenue depuis département de l'audiovisuel de la BnF, ces missions visent à rendre compte de la diversité et de la richesse de l'édition discographique nationale et internationale. Ces documents référencés dans le catalogue général de la BnF sont consultables au sein de la bibliothèque de recherche du site François-Mitterrand.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Une crise sanitaire qui touche l'ensemble des acteurs de l'édition phonographique

Le contexte sanitaire très particulier de l'année 2020 a profondément affecté tous les secteurs de la vie culturelle en France et dans le monde entier ; l'industrie du disque n'y a pas échappé. Tous les acteurs de la filière éditoriale ont été touchés, à commencer par les artistes et les maisons de disques dont la production physique a chuté et les sorties d'albums reportées. Avec 5 055 supports déposés à la BnF sur l'année, le chiffre du dépôt légal des phonogrammes est en très nette régression par rapport aux années précédentes (8 071 en 2019, 7 733 en 2018).

Dépôt légal des phonogrammes en 2020



	Physique + dématérialisé	Physique	Dématérialisé
● Warner	1 183	1 183	-
● Universal	1 181	1 181	-
● Sony	943	943	-
● Autres	1 749	1 749	-
● Idol	4 460	-	4 460
Total	9 516	5 056	4 460

Les déposants : des labels historiques et des nouveaux venus

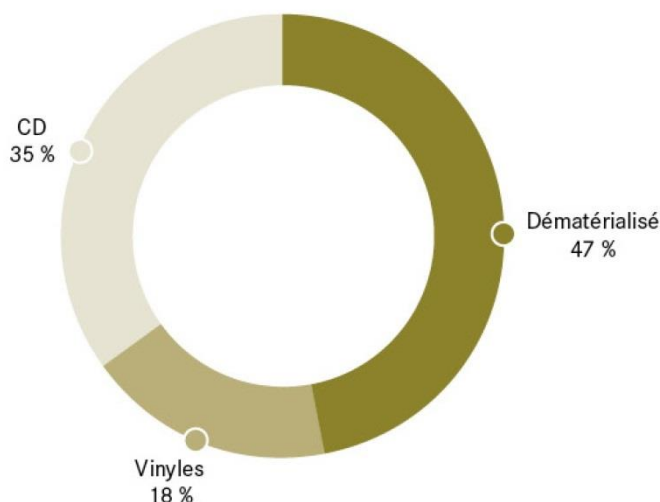
Les majors Universal, Sony et Warner restent les trois principaux déposants mais les confinements successifs ont marqué l'activité des maisons de disques, indépendants et autoproduits en profondeur. 299 déposants en 2020, c'est là aussi une baisse importante (près d'une centaine par rapport aux deux années précédentes) du nombre de déposants actifs (au moins un dépôt) sur une année. Parmi les labels déposés, on peut toutefois signaler Deutsche Grammophon, fondé en 1898 par Emile Berliner, l'inventeur du gramophone, le plus ancien label au monde encore en activité (64 références déposées par Universal) ; Outhere, label de musique classique et ancienne (52 références) ; Musea, label spécialisé dans le rock progressif (58 références) ; Bad Reputation (52 références) et Élie Promotion (15 références), labels de metal ; La Souterraine qui se définit comme un « labo d'observation de l'underground musical français » (30 références) ; Cristal records « Le label de tous les jazz » (45 références) ; Dora Dorovitch, label de soul/funk/rap (15 références) ; QLF records, label du groupe de rap français PNL au

succès international (8 références) ou encore Fraca ! « label féminin » (9 références) dont les fondatrices sont venues déposer et témoigner à la BnF de la place de femmes dans la musique.

Le vinyle malgré tout

Avec 1 703 références, le vinyle, bien qu'enregistrant une baisse absolue de plus de 400 références déposées (2 118 en 2019), représente paradoxalement 35 % des dépôts physiques. Après avoir effectué un retour en force, que personne n'avait anticipé, tout au long de la décennie 2010-2019, représentant jusqu'à 20 à 25 % des dépôts, c'est là, en proportion, son plus fort taux d'accroissement. Décliné sous différentes formes, en édition spéciale, « collector », prestige, en coffret ou en picture disc, il résiste à la vague numérique et à la compression : [AC/DC Power up](#), [QUEEN LIVE AROUND THE WORLD](#), [Johnny Hallyday Son rêve américain](#), [IAM L'école du micro d'argent](#), [Aaron Anatomy of light](#), [PNL 2 frères](#) ne sont que quelques exemples des microsillons reçus.

Dépôt légal des phonogrammes par supports en 2020



La musique dématérialisée

Si le spectacle vivant a énormément souffert de cette situation inédite, la musique enregistrée, sous toutes ses formes, s'en est mieux sortie. La pandémie a même accentué une tendance déjà marquée depuis le milieu de la décennie avec le renforcement de la musique en ligne, de la production à la consommation en mode confiné. Comme par un concours de circonstances, après une instruction juridique et technique de plusieurs années, 2020 est aussi l'année qui a vu se mettre en place le dépôt légal dématérialisé.

Pour la première fois, des documents sonores dématérialisés sont entrés par flux dans les collections patrimoniales par la chaîne d'entrée du dépôt légal du son dématérialisé. Pour la première fois également, avec 4 460 documents déposés, le principal déposant de phonogrammes est un distributeur numérique de musique dématérialisée, le distributeur Idol. Fichiers audio au format FLAC, métadonnées descriptives et visuels des pochettes composent ces documents patrimoniaux d'une nouvelle génération qui portent le nombre de phonogrammes déposés sur l'année à 9 516 références. Ils ouvrent ainsi la voie du dépôt légal dématérialisé à

l'ensemble de la filière éditoriale phonographique pour laquelle l'instruction est en cours dans l'attente d'un passage en production. Et l'enjeu est de taille ! Le défi à relever aussi. Si la production et les dépôts des maisons de disques s'évaluaient jusqu'à présent dans l'univers du physique en milliers de références pour les plus grandes d'entre elles, c'est dorénavant à une toute autre économie qu'il va falloir s'adapter pour pouvoir continuer à en rendre compte. Les acteurs historiques de l'édition phonographique se sont lancés dans la course depuis plus de dix ans mais, avec la crise sanitaire qui a rebattu les cartes, les volumes sont passés à une autre échelle et c'est désormais en dizaines de milliers de références qu'il faudra parler.

Vidéo

Le dépôt légal des vidéogrammes a été institué en 1975. Depuis 1992, le dépôt légal des images animées est partagé entre trois établissements, le CNC (pour les films de cinéma avec visa d'exploitation en salles), l'INA (pour les programmes de télévision) et la BnF, qui a mission de collecter toutes les formes d'images animées mises à disposition du public par d'autres canaux que la télévision et l'exploitation cinématographique. Le dépôt légal des vidéogrammes recouvre ainsi des objets, des usages, des économies, des modes de diffusion extrêmement variés. Atypique voire unique au plan international, il permet de refléter la multiplicité des formes de la communication et de l'expression par le moyen des images animées : l'édition vidéo commercialisée ; la production audiovisuelle des pouvoirs publics, des entreprises, des ONG et des associations, des institutions culturelles, etc. ; toutes les œuvres donnant lieu à des représentations publiques en-dehors du cadre de l'exploitation cinématographique, notamment dans le cadre de festivals.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Une collecte multiforme

En pratique, la collecte effectuée par la BnF en 2020 vise à refléter le plus exhaustivement possible l'édition vidéo commerciale sur supports. Les autres formes de communication et de créations audiovisuelles sont collectées d'une manière sélective, en raison de leur extrême profusion, aussi bien sur supports que sous forme de fichiers numériques. Toute partielle soit-elle, la collecte de la production vidéo hors édition commerciale représente un échantillon précieux de productions qui ne font l'objet d'aucune autre forme de collecte à visée patrimoniale en France.

L'édition physique baisse substantiellement

En 2020, sous l'effet d'un contexte de crise sanitaire, l'édition physique a diminué significativement avec 2 107 entrées (supports optiques DVD, Blu-ray Disc et DVD-R), en comparaison avec 5 411 entrées en 2019 qui avait été le niveau le plus élevé atteint depuis 2013 et les débuts de la dématérialisation massive de la vidéo à domicile.

Ces entrées reflètent néanmoins le maintien d'une édition physique de titres inédits ou proposés dans une version enrichie de contenus nouveaux. Ainsi, bien qu'elle ne constitue qu'une part restreinte en termes de chiffres d'affaires, l'édition d'œuvres du patrimoine cinématographique représente un secteur assez prospère en DVD et Blu-ray Disc.

La collecte de l'image animée dématérialisée

Paradoxalement, les entrées de fichiers numériques, 1 659 pour 2020 (1 633 en 2019) restent modestes si l'on considère l'essor, amplifiée par les périodes de confinements, de la diffusion en vidéo à la demande. Cela ne saurait évidemment traduire une tendance du secteur, où les services de vidéo à la demande (VàD) ne cessent de progresser. L'explication vient du fait que la collecte du dépôt légal dans ce domaine est en cours d'organisation.

La collecte des plates-formes de vidéo à la demande, elle, se prépare activement pour les années à venir, dans le cadre du programme MISAOA (Mutualisation et innovation pour la sauvegarde et l'accès aux œuvres audiovisuelles), qui bénéficie du soutien du Fonds de transformation de l'action publique depuis juillet 2019. L'ouverture d'un guichet commun,

baptisé DELIA (pour « Dépôt légal de l'image animée ») et opéré conjointement par la BnF et le CNC, afin de faciliter aux professionnels le dépôt légal de leurs contenus dématérialisés, devrait permettre de recueillir plus largement l'ensemble de ces productions.

Volumétrie du dépôt légal des vidéogrammes



Genres et thèmes dans l'édition

La fiction (y compris la fiction jeunesse) reste prépondérante dans le nombre de dépôts en 2020, au même niveau que celui de l'année précédente. Elle atteint 60,6 % des dépôts catalogués (61,5 % en 2019). Le volume et la part relative de certains genres (philosophie, psychologie et religion ; littérature et techniques d'écriture) sont en décline marquée ; d'autres thématiques subissent une baisse limitée. En revanche, les documentaires sur les sciences économiques, juridiques et sociales ainsi que ceux liés aux arts, jeux et sports sont en significative augmentation.

Répartition thématique

Région	2017	2018	2019	2020
201 philosophie, histoire, sciences de l'homme	487	555	447	202
202 droit, économie, politique	136	223	110	232
203 sciences et techniques	379	611	324	279
204 littérature et arts	214	508	326	84
205 vidéo musicale et spectacles vivants	334	290	262	203
206 publicité	10	133	86	68
207 fiction	2 577	1 602	2 219	2 021
208 fiction jeunesse	408	180	365	257
209 vie pratique, sports, loisirs	136	108	63	190
210 expérimentation formelle, vidéo d'art	-	-	-	123
211 histoire, géographie et biographies	-	-	-	97
Total	4 681	4 210	4 202	3 756

L'essor des séries

Le dépôt légal des séries de fiction ou documentaire, destinées à un public jeune ou adulte, se développe à un rythme certain depuis plusieurs années. Il reflète la vitalité de ce format porté par l'essor des plates-formes de vidéo à la demande et les chaînes traditionnelles de télévision. En 2020, plusieurs séries sont venues enrichir les collections de la BnF avec par exemple *Dérappages*, réalisée par Ziad Doueiri, produite par Arte France et diffusée également sur Netflix. La BnF, au vu de la richesse exceptionnelle de ses collections, est l'une des institutions de référence où se constitue aujourd'hui le patrimoine des séries.

Les collections patrimoniales issues du dépôt légal de l'édition vidéo française sont riches de 1 500 à 2 000 titres de fictions sérielles. Ce sont ainsi au bas mot 20 000 heures de séries de toutes époques (avec une dominante sur la production récente) et de tous pays (avec une dominante française et américaine) qui sont conservées en support physique.

De plus, avec le dépôt légal des plates-formes de vidéo à la demande qui se met actuellement en place et devra se concrétiser en 2021-2022, la BnF commencera à collecter méthodiquement les contenus originaux non édités sur support physique, notamment ceux de Netflix, Amazon Prime, Disney+, etc.

Multimédia

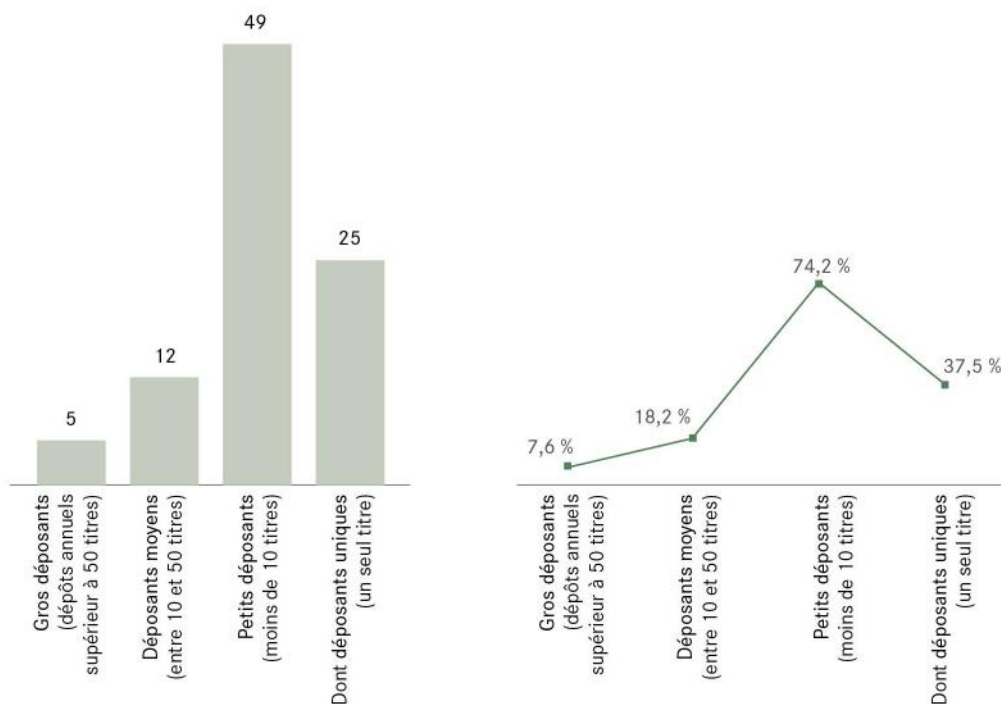
Instauré par la loi en 1992, le dépôt légal des documents multimédias concerne tous les documents lisibles à l'aide d'un appareil informatique : logiciels, bases de données, jeux vidéo, documents pédagogiques... L'ensemble ainsi constitué témoigne de la diversité et de la richesse d'un domaine en pleine expansion avec le développement de la production vidéoludique ou d'œuvres innovantes interactives et/ou immersives (réalité virtuelle et augmentée, contenus conçus pour le web...). Sont concernées aussi bien l'édition commerciale que les autres formes de création : autoédition, œuvres présentées dans des festivals ou encore contenus créés pour un lieu spécifique comme les dispositifs de médiation culturelle.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Une tendance à la hausse

La hausse des dépôts (+ 16,4 %) s'explique en partie par des dépôts de rattrapage (BigBen Interactive, Microids) et ne reflète pas réellement la vitalité du secteur, tant des pans entiers de l'édition dématérialisée continuent à ne pas être déposés.

Volumétrie des déposants multimédias actifs en 2020



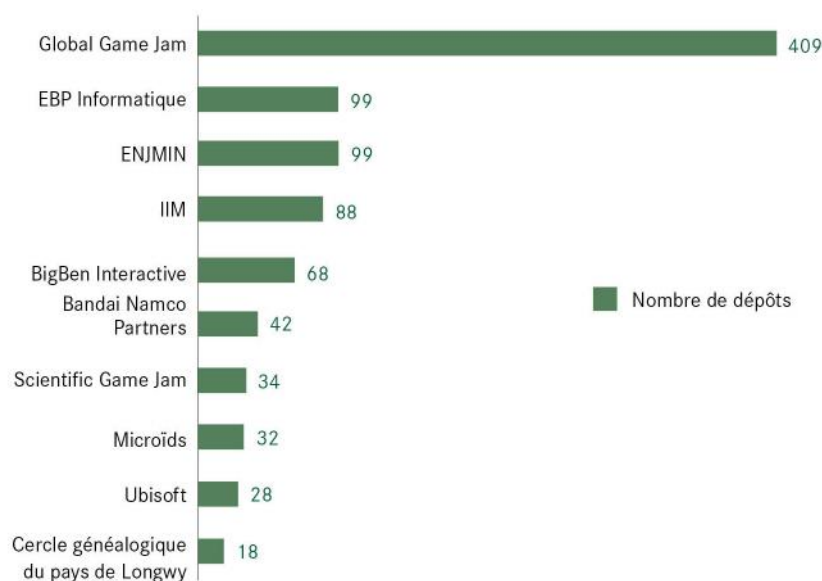
Elle s'accompagne d'une augmentation du nombre de déposants (+ 17,9 %), après une baisse notable en 2019, traduction du travail de veille et de relance plus poussé qui a pu être mené au cours de l'année, suite à la mise entre parenthèses de nombreux autres projets. Si la hausse est particulièrement marquée pour les petits déposants (+ 44 %), c'est le poids des gros déposants (+ 18 %) qui a été déterminant dans les variations constatées puisqu'ils ont assuré à eux seuls 67,5 % des dépôts en 2020. Cette extrême fragmentation du secteur éditorial tout comme le taux de rotation très élevé (moins de la moitié des déposants actifs en 2019 l'ont été en 2020)

s'expliquent en partie par les coûts et les délais nécessaires à la production d'un titre et révèlent tout l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir toucher les nouveaux acteurs clés que sont les distributeurs.

Pour les publications régulières, la tendance à la baisse, constatée depuis plusieurs années, a marqué le pas en 2020 ou, plus exactement, si le nombre de numéros déposés a augmenté significativement (+37 %), le nombre de titres et de déposants a, lui, continué à diminuer, preuve de la fin programmée de l'édition sur support.

Le jeu vidéo, locomotive du secteur

Classement des principaux déposants multimédias actifs en 2020



Une nouvelle fois, le secteur vidéoludique, pris dans toute sa diversité (jeux vidéo commerciaux, jeux pédagogiques, jeux d'amateurs ou encore travaux d'étudiants), représente la majorité des dépôts, plus des quatre cinquièmes désormais, et monopolise le classement des meilleurs déposants. Cette situation découle toutefois en partie de la moindre récupération, pour des raisons techniques, d'autres catégories de l'édition multimédia qui ont massivement basculé vers une distribution dématérialisée.

L'arrivée sur le marché fin 2020 des nouvelles consoles de Sony (PlayStation 5) et de Microsoft (Xbox Series X) a également contribué à augmenter mécaniquement le nombre de jeux déposés en multipliant le nombre de versions éditées.

Le recours à la ludification à des fins d'apprentissage ou de vulgarisation reste une tendance forte. Ainsi du jeu Romanica conçu par le ministère de la culture pour promouvoir la diversité linguistique ou des jeux autour d'une thèse de doctorat initiés par la Scientific Game Jam.

Une édition dématérialisée toujours plus importante

Depuis 2018 où les titres dématérialisés ont dépassé la barre de 50 %, leur part dans le nombre de dépôts a continué de progresser insensiblement pour représenter en 2020 près de 70 % des dépôts de monographies.

Les jeux en constituent la majeure partie, bien qu'il s'agisse, pour l'essentiel, de titres diffusés hors des circuits commerciaux. Une attention particulière est ainsi donnée à la collecte des jeux créés dans le cadre de game jams, c'est-à-dire de concours par équipe dans un temps limité, afin d'archiver la production amateur et les premiers travaux de futurs professionnels.

La vraie nouveauté de l'année est toutefois l'entrée dans les collections des premiers titres commerciaux, notamment grâce aux dépôts d'ARTE ou encore de Nova-Box.

Des opérations ciblées fructueuses

Nombre des dépôts arrivés en 2020 font suite aux actions de prospection ciblée et aux opérations menées afin de donner du sens à l'obligation de dépôt légal (stand à la Paris Games Week, saison fantasy, etc.), dont les bénéfices peuvent se mesurer sur le long terme.

On peut citer, pour les dispositifs de médiation culturelle, Prisme7, un jeu conçu par le Centre Pompidou pour faire découvrir les œuvres du MNAM, les applications conçues par le CMN pour enrichir la visite des monuments dont il a charge (Vincennes en famille) ou encore les bornes proposées par le musée de la marine dans ses espaces d'exposition permanente (La construction navale en bois au XVIIe siècle).

La variété des nouvelles formes d'écriture interactive, autre axe fort de prospection, trouve, elle, à s'illustrer par les expériences immersives de Lucid Realities qui proposent de découvrir des œuvres de l'intérieur (1, 2, 3... Bruegel!) ou encore les livres enrichis de Naima qui allient texte et vidéo (SCUM Manifesto). Une attention nouvelle a également été portée à la BD interactive dans la perspective de la réouverture en 2022 du site de Richelieu rénové qui accordera une large place à la BD.

Multisupports

Au début des années 1970, de nombreux documents, notamment les livres accompagnés d'un disque ou de diapositives, sont enregistrés au dépôt légal de la Bibliothèque nationale sans traitement adapté : les normes n'existent pas pour ces documents et on s'interroge sur la meilleure façon de les conserver et de les communiquer. Les modalités du dépôt légal à la BnF de ces documents composites, dit « multimédias multisupports », sont finalement définies dans le code du patrimoine, articles L. 131-1 à L. 133-1V, par le décret n° 75-696 du 30 juillet 1975 qui stipule dans son article 1^{er} que ce dépôt légal s'applique pour « *les œuvres audiovisuelles intégrées, dites multi-média, groupant divers supports (livres, fiches, photographies, films, bandes magnétiques, cassettes, disques, etc.) qui ne peuvent être dissociés pour leur mise en vente, leur distribution, leur reproduction ou leur diffusion sur le territoire français* » (Journal officiel, 5 août 1975, p. 7 972-7 973.)

Le dépôt légal de 1975 des multimédias multisupports, qui se place dans la continuité du dépôt légal des autres types de documents et de supports (imprimés, estampes, cartes et plans, partitions musicales, photographies, phonogrammes, vidéogrammes), se concentre sur la collecte de la production commerciale.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Une grande diversité des supports audiovisuels et imprimés

Nombre de supports dans les documents multisupports entrés en 2020

	Type de support	Nombre de supports
1	livre	456
2	CD-audio 12 cm	292
3	DVD-vidéo	67
4	CD-ROM	43
5	mémoire USB	29
6	CD-MP3	25
7	DVD-ROM	22
8	brochure	16
9	objets divers	12
10	fichier pédagogique	10
11	musique imprimée	10
12	planche	10
13	classeur à feuillets mobiles	5
14	disque microsillon	4
15	feuille	4
16	CD-audio 8 cm	4
17	affiche-image	4
18	CD plus, CD extra	3
19	carte imprimée	3
20	Blu-ray Disc	3
21	poster	3
22	CD-R informatique	3
23	jeu	2
24	carte manuscrite	2
25	braille	2
26	photographie	1
27	carte	1
28	DVD-R	1
29	affiche-texte	1
30	fiche	1
31	livre d'artiste, etc.	1
	Total	1 040

Il faut toujours lire les chiffres du dépôt légal en tenant compte de la particularité des documents multisupports. L'ensemble constitué par un document multisupports est comptabilisé comme un seul titre alors qu'il est par définition, et dans la réalité, composé de plusieurs éléments. Le nombre de supports traités est donc un indicateur important.

Étant donné qu'il y a eu moins de dépôts en 2020, il y a également eu moins de supports entrés (1 040 en 2020 contre 1 845 en 2019). Cependant, la diversité des supports est toujours aussi

importante : 31 supports différents contre 32 l'année dernière. On retrouve la présence dominante des mêmes supports audiovisuels qu'en 2019. Au niveau des imprimés, à signaler la musique imprimée, qui correspond aux méthodes d'apprentissage de la musique et aux partitions accompagnées de supports audiovisuels.

De nombreux déposants liés au scolaire, à la pédagogie et à la littérature jeunesse

Nombre de dépôts effectués par les principaux déposants multisupports en 2020

Rang	Déposant	Nombre de dépôts effectués	Thème
1	RETZ (ÉDITIONS)	41	Scolaire / pédagogique
2	HACHETTE ÉDUCATION	26	Scolaire / pédagogique
3	CLÉ INTERNATIONAL S/C NATHAN-SEJER	20	Scolaire / pédagogique
4	GLÉNAT (ÉDITIONS)	19	Jeunesse
5	HACHETTE LIVRE - COLLECTION DISNEY	15	Jeunesse
6	DIDIER JEUNESSE	12	Jeunesse
7	AUZOU ÉDITIONS	11	Jeunesse
8	ÉDITIONS DE L'OEIL (LES)	9	Loisirs, arts et cinéma
9	BAYARD PRESSE	9	Religion / catéchisme
10	BENJAMINS MÉDIA	8	Enfants en situation de handicap
11	MARTIN MÉDIA	7	
12	GALLIMARD JEUNESSE	7	Jeunesse
13	LAROUSSE (imprimé + support audiovisuel)	6	Apprentissage des langues
14	GÉNÉRATION 5	6	Apprentissage des langues
15	LAROUSSE - HARRAP'S	6	Apprentissage des langues
16	BAYARD JEUNESSE	5	Jeunesse
17	ÉDITE-MOI (ÉDITIONS)	5	
18	FIRST ÉDITIONS	5	Loisirs, arts et cinéma
19	BORDAS	5	
20	VERGER DES HESPÉRIDES (ÉDITIONS LE)	5	Jeunesse
21	FLEURUS MAME RUSTICA	5	
22	FUZEAU (ÉDITIONS)	4	Apprentissage musical
23	CENTRE LITTÉRAIRE D'IMPRESSION PROVENCAL	4	
24	ROBERT MARTIN (ÉDITIONS)	4	Apprentissage musical
25	ANIXIS (ÉDITIONS)	4	Apprentissage des langues
26	ASSIMIL	4	Apprentissage des langues
27	ABC MELODY	4	Jeunesse
28	FLAMMARION - PÈRE CASTOR	4	Jeunesse
29	GAUTIER-LANGUEREAU	4	
30	ABRA PAMPA	3	Poésie
31	DERVY-MEDICIS (ÉDITIONS)	3	Développement personnel
32	HARMATTAN (L')	3	Sciences humaines
33	TASCHEN FRANCE	3	Loisirs, arts et cinéma

Comme toujours, la liste 2020 confirme l'inexistence de déposants spécifiquement multisupports bien que certains aient une production importante. Le nombre de déposants ayant déposé est de 211 contre 249 en 2019 : après être passé sous la barre des 400 en 2017, nous sommes depuis 2018 sous celle des 300 et proche de celle des 200 ; la baisse du nombre des déposants est donc continuelle depuis plusieurs années.

Les autres indicateurs sont les suivants : 1 seul déposant a déposé plus de 40 titres ; 136 déposants (64 %) n'ont déposé qu'un seul document en 2020 contre 153 en 2019 (61 %) et 174 en 2018 (60 %) ; seuls 7 déposants ont déposé plus de 10 documents. Les déposants déposent donc de moins en moins de titres, il y a de moins en moins de gros déposants.

Cette année, on retrouve les habituels secteurs de l'édition en matière de dépôts, notamment le scolaire et pédagogique, les publications pour la jeunesse (de nombreux petits éditeurs jeunesse comme la Montagne secrète ou Syros font de ce secteur une part importante des publications de multisupports) et l'apprentissage (apprentissage des langues, apprentissage musical, soit avec des partitions accompagnées de supports audiovisuels soit avec des publications pour la jeunesse).

D'autres secteurs de l'édition sont présents : la religion et le catéchisme des enfants ; les enfants en situation de handicap ; les loisirs, l'art et le cinéma ; la poésie ; le développement personnel ; les sciences sociales. En fait, par la nature même du dépôt, le multisupports reste un dépôt légal très varié et profondément atomisé.

Les périodiques accompagnés de supports audiovisuels de plus en plus rares

En 2020, 29 éditeurs actifs ont déposé 235 numéros. Durant la pandémie, certains titres ont cessé momentanément de paraître mais, de manière générale, le périodique distribué avec un support audiovisuel tend à disparaître comme forme éditoriale.

Les thèmes sont variés, de l'informatique (Oracom éditions) à la musique (Detroit média, éd. 1663) en passant par la petite enfance (Bayard presse, Milan presse) et l'apprentissage des langues (édition Entrefilet) ou la presse pour adultes (Dorcel).

Quelques collections sont encore distribuées en kiosque : des éditeurs comme Hachette et Planeta DeAgostini ont sorti de nouvelles séries composées de livres, d'une carte mémoire et de figurines, les audiocontes. En 2020, on a ainsi vu le dépôt de deux nouveaux titres basés sur ce modèle : Audiocontes : la magie des contes racontés par leurs héros (Hachette Disney), Les audiocontes magiques (Planeta DeAgostini).

Sites web

Le dépôt légal de l'internet concerne depuis 2006, à la BnF, tous les contenus publics des sites web français (hors sites de radio et de télévision déposés à l'Institut national de l'audiovisuel). Pour mener à bien sa mission, la BnF a mis en place deux types de collecte. Les collectes « larges », annuelles, massives et entièrement automatisées, portent sur plusieurs millions de sites, et peuvent à ce titre être considérées comme représentatives. Les collectes « ciblées », en revanche, portent plus spécifiquement sur certains sujets et représentent quelques dizaines de milliers de sites. Elles sont également plus fréquentes ou plus profondes, en fonction des mises à jour et de l'architecture des sites. L'ensemble de ces collections sont consultables dans les Archives de l'Internet, plate-forme accessible sur les différents sites de la BnF et dans plusieurs bibliothèques de dépôt légal imprimeur.

[Pour aller plus loin : consulter les statistiques détaillées](#)

Collecte large 2020 dans le contexte BnF

Comme chaque année, la collecte large a permis de constituer un échantillon visant à la représentativité des contenus présents sur le web français. Le périmètre est défini par le code du Patrimoine : l'ensemble des sites enregistrés sous le TLD (Top Level Domain – domaine de premier niveau) .fr, les sites ayant une autre extension mais édités par des personnes physiques ou morales domiciliées en France, et enfin les publications produites sur le territoire national même si elles sont diffusées par une société étrangère.

En 2020, la collecte large s'est déroulée en 32 jours (contre 59 en 2019). Elle est plus volumineuse en nombre d'URL (2,4 milliards contre 2.2 en 2019) mais légèrement moins importante en poids (117,5 To contre 118 en 2019). Le nombre d'URL par domaines initialement fixé à 2000 a été augmenté en cours de collecte à 2600 (2750 URL en 2019)

Une photographie instantanée du Web

A partir des listes de sites (ou domaines) fournies par les bureaux d'enregistrement (l'AFNIC, l'OPT-NC et OVH), la BnF collecte aujourd'hui la totalité des sites en .fr, .re et .nc, ainsi qu'une partie des sites relevant de son périmètre dotés d'extensions (appelées communément TLD génériques), telles que .com, .net ou .eu, sans toutefois de garantie d'exhaustivité.

Il apparaît que 1 151 334 nouveaux domaines ont été déclarés en France depuis la précédente collecte large de 2019. La BnF a par ailleurs réalisé des tests sur les noms de domaine (tests DNS) pour contrôler leur existence et a observé que 725 752 domaines avaient disparu depuis un an (DNS failed): cela témoigne de l'intérêt de l'archivage du web qui préserve, à des fins patrimoniales et de recherche, des sites qui ne sont plus visibles en ligne.

Pendant la période de mars à juin plus de 3000 noms de domaine ont été créés à partir des termes covid ou coronavirus dont un tiers aboutissait à un site web. Le reste des domaines était constitué de redirections vers d'autres sites proposant des services de nettoyage à domicile ou de sites en construction. Enfin pour un pourcentage non négligeable de ces domaines aucun site n'a été créé.

Répartition par TLD en 2020

TLD de départ	Nombre de domaines	%
fr	3 173 391	59,30
com	1 279 792	23,91
net	143 744	2,69
eu	132 284	2,47
org	122 598	2,29
be	51 183	0,96
info	51 112	0,96
ovh	38 517	0,72
biz	33 759	0,63
re	26 680	0,50
paris	18 510	0,35
autres	298 761	5,59
Total	5 351 821	100

La répartition des noms de domaine par TLD permet de voir la proportion des TLD géographiques liés à la métropole et à l'Outremer (.fr,.re,...) comparativement aux TLD d'autres pays et aux TLD génériques. La diversité de TLD reste similaire à celle de l'année précédente, conséquence aussi de la constance de nos contacts avec les bureaux d'enregistrement. Le .fr a progressé par rapport à 2019.

Répartition des domaines collectés par tranches d'URL en 2020

TLD	Nombre d'URL collectées	%
fr	1 072 190 304	44,33
com	921 772 210	38,11
net	74 341 213	3,07
org	64 788 875	2,68
de	34 182 599	1,41
eu	27 276 596	1,13
be	15 587 169	0,64
nl	10 316 499	0,43
it	10 118 520	0,42
ch	9 974 592	0,41
autres TLD	177 888 900	7,36
Total	2 418 437 477	100

La répartition entre les TLD évolue peu. Le nombre d'URL collectées par domaine a tendance à progresser

Tous les types ont progressé en valeur absolue y compris le type « autres » qui a progressé en pourcentage (1,36 % en 2019). Les types « texte » et « image » restent prédominants mais ont diminué en pourcentage en raison de la forte progression du type « application » qui est passé à 12,52 % (contre 7,69 en 2019 et à plus de 300 millions d'URL contre 174 millions en 2019).

Répartition des URL collectées par type MIME en 2020

Type MIME (par catégorie)	URL collectées	%	Poids (Go)	%
texte	1 172 307 554	47,74	65 973	23,50
image	936 755 555	38,15	107 009	38,71
application	307 485 631	12,52	39 798	14,36
video	1 652 387	0,06	40 547	16,59
audio	1 422 807	0,06	18 800	6,21
autres	36 057 968	1,47	2 022	0,63
Total	2 455 679 840	100	274 149	100

Forte diminution du nombre d'IDN

Les noms de domaines internationalisés (IDN) ont une nouvelle fois été collectés en 2020. Après une décroissance continue entre 2013 et 2017 et une reprise de croissance constatée en 2018 (38 006 domaines) et en 2019 (41 081 domaines), le nombre de domaines chute de manière vertigineuse en 2020 (9 172 domaines).

Impact de la pandémie sur le web et sur la mission de dépôt légal

La pandémie de Covid-19 et le 1er confinement de 2020 ont une forte répercussion sur Internet et par conséquent sur le dépôt légal.

Ainsi l'AFNIC, qui gère les noms de domaine du « .fr », a enregistré entre mars et avril 2020 plus de 600 domaines contenant les termes « coronavirus », « Covid », « pandémie », etc.

Les sites ainsi créés pouvaient aussi bien concerner des statistiques, des conseils, des jeux, des tutoriels, des publicités pour la désinfection des logements ou des automobiles.

Au-delà de la création de nouveaux domaines, de nombreux sites se sont consacrés à l'épidémie et à ses conséquences :

- les sites officiels du gouvernement ainsi que des collectivités locales ;
- les sites des services hospitaliers ou médicaux ;
- des sites proposant des cours, des manuels scolaires à la libre disposition des écoliers, collégiens ou étudiants ;

- des sites personnels donnant des conseils ou partageant leur expérience en période de pandémie ou de confinements

A cette liste nécessairement incomplète, il faut ajouter l'expression sur les réseaux sociaux et plus particulièrement twitter qui a vu fleurir les hashtag « jour X », « coronapocalypse », « coronamaison » et bien d'autres encore.

N'oublions pas enfin la production de nombreuses vidéos humoristiques ou éducatives (les tutoriels pour la fabrication de masques) ainsi que la « comédie française » qui a mis en place une webtv « la comédie continue » qui diffusait chaque jour des lectures de conte, des interviews et bien d'autres créations.

Cette remarquable création dans l'univers du web a pu être sauvegardée dans une large proportion grâce à la mobilisation des agents de la BnF et de ses partenaires en région soucieux de participer à la sauvegarde d'un patrimoine numérique consacré à un événement sans précédent dans un tel contexte.

Le résultat de ce travail collectif a fait l'objet de nombreux articles dans la presse écrite et audiovisuelle. Il est consultable dans les archives sous la forme d'un parcours guidé et aussi grâce à une indexation plein texte qui interroge l'ensemble des sites ou réseaux sociaux collectés pendant la période de l'état d'urgence sanitaire de février à juillet 2020.

